



Bulletin d'information de la Commune d'Assesse
Assesse - Courrière - Crupet - Florée - Maillen - Sart-Bernard - Sorinne-la-Longue

Perspectives & Réalités

juin
2023

111

Budget Participatif 2023 : à vos votes - p.8

Patrimoine - Itinéraire de nos chapelles, croix et potales - p.11 à 13

Le Memento 2023 est là - p.26 à 29

Quincaillerie MAILLEN

1A, rue de Lustin - Maillen - 083/65.56.20



depuis
40
ans

Aménagement extérieur

Gros oeuvre

Assainissement

Couverture

Isolation - Cloison

Outillage

Quincaillerie



matériaux
de construction

E-mail : lizin@toutfaire.com
Rue de la Fagne 32 • 5330 ASSESSE
Tél 083 65 50 94 • Fax 083 65 64 04



Grand Merci
aux annonceurs
chez qui nous vous
recommandons
vos travaux et achats !

DecoStyles

Léonet Johan

Peinture intérieure et extérieure.
Peinture décorative
Mortex
Revêtement sol et mur, parquets...



leonetjohan@live.be

GSM: 0479/82 50 49 - 5340 FAULX-LES-TOMBES

Et si on parlait de vos assurances ?



Eric Polet, Steve Detal et Myriam Wuidart vous proposent un service optimal et de proximité pour la gestion de votre portefeuille d'assurances avec la garantie d'une indépendance totale vis-à-vis des compagnies.

Ch. de Marche, 77 - 5330 ASSESSE

T. 083/65 62 02

info@polet-detal.be

FSMA 063133

N° entreprise BE 867.766.354

www.polet-detal.be

polet & detal
assurances



Chers lecteurs, chères lectrices,

L'été est enfin parmi nous, apportant avec lui sa chaleur. Dans notre charmante commune, la saison estivale revêt une signification particulière, car elle célèbre la convivialité, la ruralité et l'invitation à découvrir la nature qui nous entoure.

Au rythme des journées ensoleillées, nos rues et nos places se transforment en véritables lieux de rencontres et d'échanges avec bientôt le retour de nos kermesses. Nos producteurs locaux offrent une profusion de produits savoureux. Miels parfumés, légumes croquants, fromages, viande, farine ... Notre terroir regorge de trésors gustatifs à découvrir pour accompagner vos repas au jardin. Faites confiance à nos commerçants et producteurs pour trouver les meilleures associations.

Mais l'été ne se limite pas seulement à la délectation de nos papilles, c'est aussi une période idéale pour se reconnecter avec la nature et profiter de la biodiversité. Parcourez nos sentiers, laissez-vous guider par le chant des oiseaux et le parfum des arbres et des champs. Les balades en pleine nature offrent des moments d'évasion et de ressourcement, permettant d'apprécier pleinement la beauté et la quiétude de nos campagnes. Invitez vos proches, vos amis, à partager ces moments de convivialité en plein air.

Alors, chers lecteurs, chères lectrices, laissez-vous séduire par la magie de l'été.

Bel été épicurien et ressourçant à tous !

L'équipe éditoriale

ADMINISTRATION COMMUNALE

Esplanade des Citoyens, 4 – 5330 ASSESSE
Accueil : +32 83 63 68 99 - Fax : 083 65 54 70

Lun. : 14h à 19h30

Mar., Jeu., Ven. : 8h30 à 12h

Mer. : 8h30 à 12h et 13h30 à 16h

Sam. : 9h à 11h30, le 1er samedi du mois

Du sam. 12h au lun. 8h :

083 65 50 55 (appels déviés)

111 - Juin 2023

Photo de couverture :

Crédit photo : Club photo - Maurice Goethals

Revue bimestrielle

Echevinat de la communication :

communication@assesse.be

Equipe de rédaction :

- Mmes M. DANS, V. MANTIA, M. PAULUS et C. VAUSE
- MM R. BURLET, J. DELFOSSE et F. LANDRAIN.

Sommaire

Conseil communal

Au registre des délibérations	4
Le droit d'interpellation	4

Population-Etat civil

Etat civil du 1 ^{er} janvier au 30 avril 2023	5
Un nouvel écopasseur	5
Voyager avec des enfants	6

Energie - Climat – Politique Locale Assesse

La transition énergétique	7
Atelier terrestre	8

Participation citoyenne

Budget participatif 2023	8
--------------------------	---

CPAS

Alzheimer Café	9
Formation à la gestion des comptes bancaires en ligne	9

Dans nos écoles

10

Patrimoine

Dossier spécial : chapelles, croix et potales	11
---	----

Economie

Mon Condroz – Le Concours	14
---------------------------	----

Gal Pays des Tiges et Chavées

15

Tourisme

16

Cadre de vie

21

Environnement

22

Divers

24

L'Assessible

26 à 29

L'Agenda

30

Direction générale : direction.generale@assesse.be
Service comptabilité : comptabilite@assesse.be
Service population : population@assesse.be
Enseignement : enseignement@assesse.be
Urbanisme : cadredevie@assesse.be
Ecopasseur : ecopasseur@assesse.be
Personnel : personnel@assesse.be
Communication : communication@assesse.be
Taxation : taxes@assesse.be
Accueil extrascolaire : lidwin.chamberland@assesse.be
Services techniques : travaux@assesse.be
Service Tourisme-Culture : tourisme@assesse.be
Bibliothèque communale : direction@biblio-assesse.be
Régie Communale Autonome des Sports : rcas@assesse.be

Conseil communal

Au registre des délibérations

Compte rendu de la séance du 23 mars 2023

TRAVAUX - MARCHES PUBLICS

Fourniture et livraison de signalisation 2023 - Approbation des conditions, du mode de passation et du montant estimé

Le montant estimé s'élève à 19.998,88€ TVAC.

Marquages permanents en enduits à chaud extrudés (thermoplastique) - Approbation des conditions, du mode de passation et du montant estimé

Le montant estimé s'élève à 31.000,20€ TVAC.

CIRCULATION ROUTIERE

Commission consultative communale de sécurité routière - Rue Sous-les-Prés et rue de Baive - Règlement complémentaire de circulation routière

Le Conseil a décidé de marquer son accord sur le règlement complémentaire de circulation routière arrêtant que l'accès est interdit, sauf pour certaines catégories d'usagers (« sauf desserte locale et usage agricole »), sur les voies suivantes : rue Sous-les-Prés et rue de Baive.

Cœur de Crupet - Règlement Complémentaire de Circulation Routière

Le Conseil a décidé de marquer son accord sur le projet de règlement complémentaire de circulation routière arrêtant que :

- une zone 30 est réalisée dans la rue Haute entre les numéros 1 et 16.
- les rues suivantes sont en sens unique limité :
 - rue Saint-Joseph dans le sens de la rue Haute vers la rue Insefy.
 - rue du Dessus dans le sens du numéro 15 de la rue Haute vers le numéro 26.
 - rue de Messe dans le sens du numéro 17 de la rue Haute vers le numéro 13.
- le stationnement est réservé aux autocars pour une durée maximale de 30 minutes devant le numéro 6 de la rue Haute.

- le stationnement est réservé aux véhicules de camping sur deux emplacements du parking du Centre.
- le stationnement est réservé aux PMR en face du numéro 15 de la rue Haute et devant le numéro 5 ainsi que sur 2 emplacements du parking du Tige et 2 emplacements du parking du Centre.

DIVERS

Mise en œuvre de la ZACC (Gendarmerie) - Cahier des charges - Approbation

Le Conseil a approuvé le cahier des charges de l'opération ayant pour objet "Vente avec charges de terrains pour la construction de logements, d'une nouvelle voirie de liaison et d'aménagements paysagers" concernant la ZACC Gendarmerie à Assesse.

ORES : éclairage public - Fin de la période d'extinction nocturne et options proposées pour la suite

Le Conseil a décidé de répondre à ORES que la Commune choisit l'option suivante : une extinction limitée de 00h à 05h du lundi au vendredi ; et donc, à l'exclusion des nuits de week-end (du vendredi au samedi et du samedi au dimanche) et des jours fériés (exemple : la nuit du 24 au 25 décembre). Cette option génère une économie de consommation (kwh) de 3 % à 30 % suivant la structure du parc.

Projet européen LEADER - Dossier de candidature du GAL 2023-2027 - Approbation - Assesse

Le Conseil a approuvé

- le projet de Stratégie de Développement Local (SDL) pour un montant total de 1.785.000,00€, dont 10% seront à charge des Communes partenaires.
- la clé de répartition de la quote-part des 10% à charge des Communes qui se fera sur base d'une partie fixe de 75% des dépenses éligibles et une partie variable de 25% calculée au prorata du nombre d'habitants au 1er janvier de l'année de la mise en œuvre effective de la nouvelle programmation LEADER avec une actualisation de la partie variable à prévoir à mi-parcours du projet LEADER en fonction de l'évolution de la population de chaque commune partenaire.

Le droit d'interpellation

Comme le prévoit le règlement d'ordre intérieur (R.O.I.) du Conseil communal, tout habitant de la Commune dispose d'un droit d'interpeller le Collège en séance publique du Conseil.

Cependant, ce droit d'interpellation ne peut s'exercer que moyennant le respect de certaines conditions.

- Il faut avant tout être « **habitant de la commune** ». On entend par là toute personne physique de 18 ans accomplis domiciliée dans la commune, mais également toute personne morale dont le siège social ou d'exploitation se situe sur le territoire communal et qui est représentée par une personne physique de 18 ans accomplis.
- Cet habitant doit, en outre, **adresser par écrit, 15 jours francs avant le jour du Conseil, le texte intégral** (libellé de manière à indiquer clairement la question posée) de l'interpellation au Collège communal, en mentionnant ses coordonnées précises.

L'interpellation, **pour être recevable**, doit également remplir certaines conditions : être introduite par une seule personne, être formulée sous forme de question et ne pas conduire à une intervention orale de plus de



10 minutes, porter sur un objet relevant de la compétence de décision ou d'avis du Collège ou du Conseil, ne pas porter sur une question de personne.

Il revient ensuite au **Collège de décider de la recevabilité de l'interpellation**. S'il s'agit d'une décision d'irrecevabilité, elle devra être spécialement motivée en séance du Conseil et indiquer les voies, formes et délais de recours.

Si elle est recevable, il faut alors respecter une **procédure particulière lors de la séance du Conseil**. Ainsi et sans prétendre à l'exhaustivité, on relèvera que les interpellations sont entendues en début de séance, avant le développement de l'ordre du jour, et que l'interpellant dispose de 10 minutes pour exposer sa question, le Collège de 10 minutes pour y répondre et l'interpellant de 2 minutes pour répliquer à la réponse. Les membres du Conseil ne faisant pas partie du Collège n'interviennent pas et l'interpellation ne fait l'objet d'aucun vote.

On notera enfin que trois interpellations au maximum peuvent être développées par séance du Conseil et qu'un même habitant ne peut faire usage de son droit d'interpellation que trois fois par an au maximum.

A la lecture de ce qui précède, on pourrait se dire que le chemin menant à l'interpellation est semé d'embûches. Néanmoins, voyons-les plutôt comme des balises permettant d'éviter la paralysie des instances communales, lesquelles doivent pouvoir poursuivre leur travail en toute sérénité, tout en restant à l'écoute des remarques des citoyens.

Population – Etat civil

Du 1er janvier au 30 avril 2023



Naissances

14/01/2023 : Zélie PONSAR, fille de Nicolas PONSAR et Virginie SOHET, d'Assesse.

25/01/2023 : Méline GODFURNON, fille de Fabrice GODFURNON et Dorothée FROGNEUX, de Courrière.

31/01/2023 : Isaure BERTRAND MOTTIN, fille de Loïc MOTTIN et Charlotte BERTRAND, de Courrière.

16/02/2023 : Tahina DE CLERCQ, fille de Christian DE CLERCQ et Joannie LECOQCQ, de Florée.

08/03/2023 : Joséphine BIOT, fille de François BIOT et Pauline POIRIER DIT CAULIER, d'Assesse.

14/03/2023 : Léo TERWAGNE, fils de Matthieu TERWAGNE et Emmanuelle MICHEL, de Courrière.

14/03/2023 : Camille DEGIMBRE, fille de Maxime DEGIMBRE et Cerise RIGUELLE, de Sart-Bernard.

16/03/2023 : Julia HUBERT, fille de Benjamin HUBERT et Kelly MARTIN, de Crupet.

16/03/2023 : Marilou BOUILLON, fille d'Antoine BOUILLON et Camille LARDINOIS, de Sorinne-la-Longue.

22/03/2023 : Eliott DEBRY, fils de Jordan DEBRY et Mélanie ADANT, de Courrière.

29/03/2023 : Tim DURY, fils d'Arnaud DURY et Marielle COPINE, de Sart-Bernard.

09/04/2023 : Louca, fils de Sandra DE RUYCK, de Maillen.

12/04/2023 : Zélie BEELEN, fille de Céraphin BEELEN et Audrie MORANDINI, d'Assesse.

27/04/2023 : Jade LESUISSE, fille de Jean-Thomas LESUISSE et Margaux DERENNE, de Florée.



Mariages

18/02/2023 : Florence MARGANNE et Vincent CHEVALIER, de Courrière.

Un nouvel écopasseur à Assesse

Depuis le mois d'avril, Julien Declercq assure la fonction d'écopasseur au sein de l'Administration communale d'Assesse.

Il est là pour fournir un support et une information claire aux citoyens et aux entreprises de la commune dans leurs démarches d'optimisation énergétique et de rénovation. Il est pour les citoyens et les entreprises l'interlocuteur privilégié pour toutes questions relatives aux aides et aux primes énergétiques, à la rénovation des bâtiments, à la diminution des consommations ou à l'efficacité énergétique.

En plus de ce rôle de soutien aux citoyens et entreprises d'Assesse, Julien travaille à la réduction de l'empreinte carbone globale de l'Administration communale par la mise en œuvre de changements structurels mais aussi en faisant émerger de nouvelles pratiques chez les agents communaux.

Enfin, il assure une sensibilisation aux thématiques de l'énergie et du climat pour permettre à chacun d'appréhender plus sereinement les enjeux énergétiques et climatiques auxquels nous faisons face.

Notre écopasseur est à votre disposition à la Commune chaque jeudi de 8h30 à 12h et sur rendez-vous les jeudis, vendredis et un mercredi sur deux. Il est joignable au 083/636.823 ou sur son adresse mail « ecopasseur@assesse.be ».

Voyager avec des enfants

Vos documents d'identité et de voyage sont-ils en règle ?

Pour partir en vacances sereinement, voici quelques informations utiles à prendre en considération, si vous voyagez avec un enfant.

Il est important de faire une distinction entre, d'une part, les documents d'identité et de voyage nécessaires et, d'autre part, l'autorisation parentale.

Documents de voyage et d'identité

La Kids-ID

La kids-ID est le document d'identité électronique pour les enfants belges de moins de 12 ans.



Les enfants de moins de 12 ans peuvent également voyager dans l'Union européenne et dans certains autres pays avec une Kids-ID. Dans certains pays, l'enfant doit être accompagné d'un parent ou d'un tuteur et/ou être en possession d'une autorisation parentale (Plus d'info : <https://diplomatie.belgium.be/fr>).

La Kids-ID **n'est pas obligatoire et vous devez en faire vous-même la demande** pour vos enfants au service population de votre commune.

A Assesse, le prix est de **7,30 euros** et le délai pour l'obtention d'une Kids-ID est de 2 semaines. Demandez-la donc à temps auprès de

l'administration communale. La procédure rapide d'obtention de la Kids-ID coûte nettement plus cher que le prix de base.

Pour une demande de Kids-ID auprès de l'administration communale, il faut :

- exercer l'autorité parentale sur l'enfant ;
- **se rendre avec l'enfant à la Commune ;**
- fournir une photo récente de l'enfant.

La Kids-ID ne contient pas les empreintes digitales.

Lors du passage des frontières, les mineurs et leurs documents sont contrôlés de la même manière que les adultes. Ils doivent disposer d'un document d'identité ou de voyage propre.

Autorisation parentale

Il s'agit du document délivré pour un mineur (- de 18 ans) qui se rend à l'étranger seul, accompagné d'un seul parent ou d'autres personnes que ses parents.

Demande et coût

Le représentant légal ou le parent qui autorise (père, mère, tuteur) doit se rendre à l'administration communale muni(e) de sa carte d'identité pour remplir le document et légaliser sa signature. **Attention :** aucune procuration n'est admise. Le coût de ce document est de **4,00 euros**.


Bon à savoir

Il n'existe aucune procédure ou aucun formulaire belge ou international qui consigne l'autorisation parentale de voyager.

Dans presque tous les cas/pays:

- On considère le document d'identité ou de voyage aux mains de l'enfant comme une expression de la connaissance et de l'assentiment des parents quant à ce voyage.
- L'autorisation parentale suscitera moins de doute si l'adulte accompagnant est un parent proche, si l'enfant a (par exemple) plus de 12 ans et/ou si le groupe avec lequel l'enfant voyage est plus uniforme et grand (voyages scolaires, mouvements de jeunesse).

Toutefois, pour éviter toute mauvaise surprise, renseignez-vous quant aux documents supplémentaires exigés pour les enfants qui voyagent seuls, accompagnés d'un seul parent ou d'autres personnes que ses parents, auprès de l'ambassade ou du consulat de votre pays de destination ainsi qu'auprès de votre compagnie aérienne.

 Pour plus d'informations, prenez contact avec notre service : population@assesse.be ou via le numéro suivant : 083 63 68 55

Source : <https://www.ibz.rrn.fgov.be/fr/documents-didentite/kids-id>

La transition énergétique, le climat et nous.

D'un monde à l'autre

La transition c'est le passage « graduel » ou « progressif » d'un état à un autre¹.

La transition énergétique « est un concept souvent utilisé pour désigner l'abandon progressif de certaines énergies (fossiles, parfois nucléaires) conjointement au développement d'autres énergies (renouvelables), accompagné notamment par des actions d'efficacité énergétique. (...) elle s'inscrit dans un contexte de plus grande prise en compte des enjeux environnementaux et climatiques »².

Les **énergies fossiles**, dites énergies non-renouvelables (pétrole, gaz, charbon), sont le résultat d'une très lente « décomposition de matières organiques » enfouies sous la terre, qui ont mis des centaines de milliers d'années à se former. Elles émettent des quantités importantes de **carbone** lorsqu'elles sont brûlées et ont un impact sur le climat planétaire.

Chaque jour au niveau mondial, ce ne sont pas moins de 100 millions de barils de pétrole de 170 litres qui sont consommés.

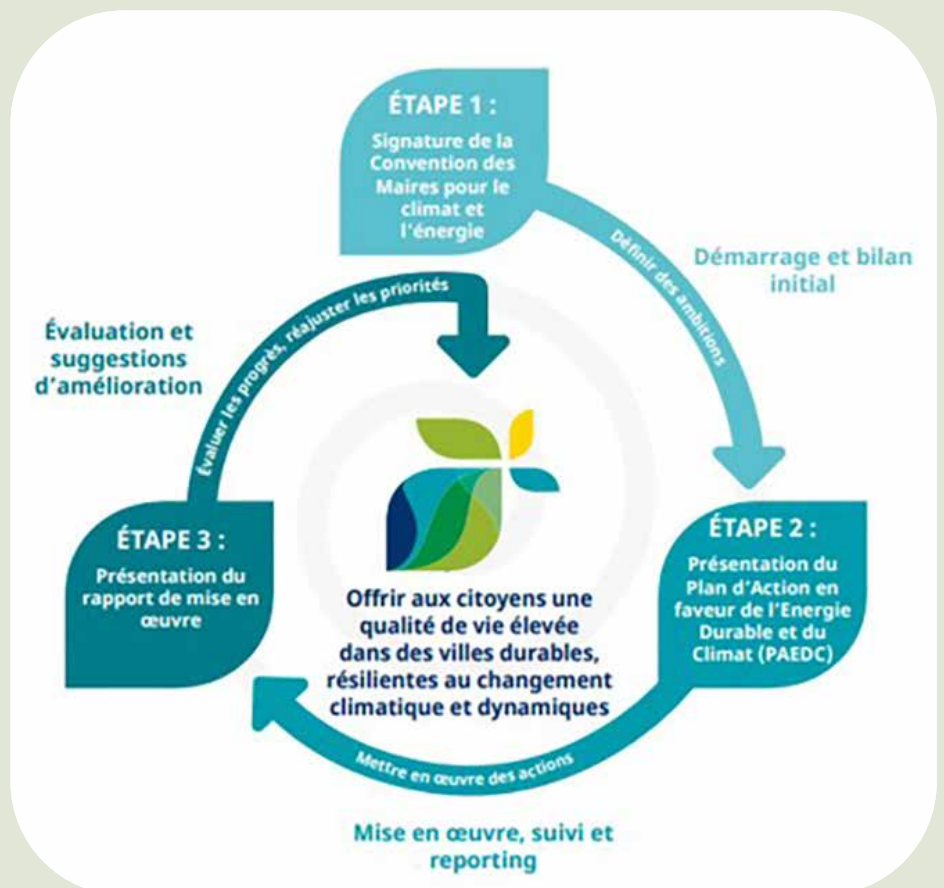
Leur exploitation a démarré il y a 2 siècles seulement et permis de développer les sociétés modernes que nous connaissons, où nos besoins en tant que société et individu, reposent principalement sur l'utilisation des énergies fossiles non renouvelables³.

Comment passer d'un modèle basé sur le pétrole à un modèle post-pétrole, quelles sont les énergies que nous pouvons développer sur le territoire, quels sont les besoins des habitants d'Assesse et alentours, comment travailler en réseau pour atténuer, adapter les territoires en ne laissant personne de côté ?

Si l'administration communale d'Assesse a rejoint la Convention des Maires en mettant en œuvre un plan climat, c'est pour travailler sur ces questions difficiles de façon transversale avec tous les acteurs concernés. Bien qu'elle s'attèle à la tâche en planifiant la rénovation ou l'amélioration énergétique de son parc, elle reste néanmoins consciente que c'est par l'implication de tous.tes que la transition sera réussie, de plus d'un point de vue des émissions carbone, la part la plus lourde est émise par les transports et les logements.

Pour plus d'informations :
contactez Héba Fakhouri
(Coordinatrice du Plan Climat) :
pollec@assesse.be

Tél : 083 63 68 91



¹<https://www.larousse.fr/>

²<https://www.connaissancedesenergies.org/>

³On entame une période appelée ère de l'anthropocène, « dont la révolution industrielle du XIXe siècle serait le déclencheur principal, (...) est marquée par la capacité de l'homme à transformer l'ensemble du système terrestre ».

Pourquoi redevenir des terrestres sur nos territoires ?

Comment prendre soin de nos territoires de vie, comment apprendre à redevenir des **terrestres**, suivant l'expression de Bruno Latour ?

Les crises sont de plus en plus présentes. Elles nous échappent, nous écrasent et peuvent nous donner un sentiment d'impuissance. Ces ateliers sont une invitation à reprendre pied et à apprendre, ensemble, à prendre soin de nos territoires de subsistance.

Redevenir des terrestres, c'est se donner les moyens et les outils pour redécouvrir notre territoire et y construire des façons de vivre, d'agir, d'être ensemble, qui permettent à tous les êtres qui le peuplent, d'exister et de coexister.

Pour cela, le CIEP (Centre d'Information et d'Education Populaire) Namur et le RCR2 (Réseau de Collectifs en Recherche de Résilience) vous proposent un cycle Terrestre pour inventer collectivement, grâce à une série de questionnements et d'exercices, de nouvelles formes d'action et d'engagement.



Assesse - Gesves - Ohey
De septembre 2023
à mars 2024

Ces ateliers sont une invitation,
Pour avoir une autre lecture du monde,
Pour modifier la vision du territoire
Pour se questionner ensemble
Pour partager mes préoccupations
Pour prendre soin de nous et de l'avenir
Pour retrouver des capacités d'agir



Informations et personne de contact :
Therese.Willot@lilion.be

Participation citoyenne

BUDGET PARTICIPATIF EDITION 2023

DÈS LE 10 JUILLET, NOUS VOUS INVITONS À VOTER POUR LE PROJET DE VOTRE CHOIX!



BP Assesse 2023

2 options pour voter:

- via internet: <https://participation.frw.be>
- ou via un formulaire de vote à compléter et à déposer dans l'urne à l'entrée de l'administration communale.



~~1.~~

2.

3.

4.

5.

~~1. DÉBATS~~

ANALYSE DE RECEVABILITÉ
DU 05/06 AU 30/06

VOTE CITOYEN
DU 10/07 AU 01/09

LAURÉAT

MISE EN ŒUVRE

~~DE MARS À JUN~~

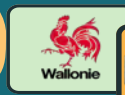
JUN

JUILLET/AOÛT

SEPTEMBRE/OCTOBRE

2024

Contact: odr.pcdr@assesse.be ou 083/63 68 26



Alzheimer Café le troisième jeudi de chaque mois, de 14h à 16h.

Les Alzheimer Cafés sont ouverts à tous les patients, familles, professionnels ou encore aux étudiants intéressés par un échange constructif. Les maîtres-mots de ces rencontres sont : convivialité, trucs et astuces, information, rencontre, échange et partage ! En bref, c'est un bon moment où se changer les idées, et en plus c'est gratuit !

Les patients n'étant pas diagnostiqués Alzheimer mais qui souffrent de troubles cognitifs sont aussi les bienvenus.

Adresse : ruelle du Pouillu 7 à Maillen.

Contact : Morgane Renard : 0489/234613

Alzheimer Café

Les 3^{ème} jeudi du mois, de 14h00 à 16h00
Ruelle du Pouillu, 7 à 5330 Maillen

**UNE ÉCOUTE ATTENTIVE ET
UNE ANIMATION LUDIQUE
POUR PATIENT ET AIDANT :
PARTAGER SON EXPERIENCE
DANS UN CADRE CONVIVIAL.**

**SI VOUS RENCONTREZ DES
PROBLÈMES DE TRANSPORT,
VOUS POUVEZ CONTACTER :**

**ASSESE : ANNE VANHAESEBROUCK
AU 0471/080.102
OHEY : FRANÇOISE ROPSON
AU 085/611.991**

Pour plus d'informations, contactez :
Morgane Renard : 0489/234613

Avec le soutien de la
Wallonie

LIGUE WALLONNE
ALZHEIMER
" AIDÉ DRÛS DE CHEZ VOUS "

FORMATION GRATUITE POUR VOUS AIDER À GÉRER VOS COMPTES BANCAIRES EN LIGNE

Réservée aux Assesois de plus de 65 ans

4 modules de 4 lundis, de 13h00 à 16h00
de mars à octobre

Mars/avril : 13/03, 20/03, 27/03 et 03/04
Mai/juin : 15/05, 22/05, 05/06 et 12/06
Août/septembre : 28/08, 04/09, 11/09 et 18/09
Octobre : 02/10, 09/10, 16/10 et 23/10.

**INSCRIPTIONS
OBLIGATOIRES**

auprès du CPAS :
David COPPENS
083/61.54.84
ou le
083/61.54.89

A la bibliothèque
communale

Esplanade des
Citoyens 5, 5330
ASSESE

**Places
limitées**

**Vous devez apporter votre
matériel informatique
(smartphone, tablette, PC)** (payant : à demander à l'inscription)

**Transport
possible**

Tu as entre 18 et 50 ans ?

Tu recherches du travail ?

Tu habites l'entité d'ASSESE ou d'OHEY.

Nous te proposons un **cycle de formation informatique gratuit étalé sur 6 jours** :
les mardis 05/09-12/09-19/09-26/09/2023 de 9h à 16h et mardis 03/10 et 10/10 de 13h à 16h.

Tu veux être aidé dans la manipulation de ton gsm dans le cadre de ta recherche d'emploi (cv en ligne, capture des offres d'emploi, mise à jour de ton dossier informatique au Forem, recherche d'emploi via les réseaux sociaux, ...) ?

Lieu : Administration Communale, Esplanade des Citoyens, 4 à 5330 ASSESSE.

Contact et inscription :
David COPPENS 083/615484
(CPAS d'ASSESE).

Attention ; les places sont limitées (maximum 10 personnes).

Journée « Portes ouvertes » des 5 écoles communales d'Assesse

Le samedi 15 avril, toutes les écoles de la commune d'Assesse (Courrière, Mailen, Sart-Bernard, Florée et Assesse) ont ouvert leurs portes de 13h à 17h30.

Tout au long de l'après-midi, les visiteurs ont pu participer à des activités ludiques et éducatives. Des panneaux explicatifs représentant les projets des classes ou des écoles égayaient les couloirs. Un verger scolaire, une classe virtuelle et un potager ont été présentés.

Parents et enfants curieux sont venus découvrir nos différents locaux et rencontrer les équipes pédagogiques. Ils étaient ravis de pouvoir échanger avec les enseignants et de poser toutes leurs questions sur le fonctionnement de nos écoles.

Pour sa première édition, cet évènement fut un véritable moment convivial et de partage.

Nous sommes très heureux de cette journée et nous remercions nos enseignants pour leur implication ainsi que toutes les équipes de la commune qui ont participé de près ou de loin à cet évènement.

Merci aux différentes familles qui se sont déplacées afin de découvrir nos univers scolaires.

En route pour la nouvelle année lors de laquelle nous sommes prêts à partager de nouvelles aventures éducatives !

L'équipe de direction

SAVE THE DATE !

Notre deuxième édition se déroulera le vendredi 12 avril 2024 de 16h à 18h30.



Itinéraire de nos chapelles, croix et potales¹

Assesse

Nous entamons notre itinéraire par le village d'Assesse, ordre alphabétique oblige. Prenons la direction de Durnal et commençons notre périple par le lieu-dit Mianoye. Isolée à proximité de la drève qui conduisait au château de Mianoye, se dresse une modeste **borne-potale** en calcaire datée de 1733. Elle présente une niche galbée portant « MATER DEI/MEMENTO M(A) ? » et « CONSOLATRIX/AFFLICTORUM/ORA PRO NOBIS ».



Une belle grille associe un décor géométrique et des cœurs. Dans le parc, à l'écart des vestiges du château, se trouve une **borne-potale** du 19^{ème} siècle en calcaire, sobrement moulurée et ornée d'un léger décor gravé sur les trois faces de la niche. Cette potale est dédiée à Saint-Donat comme le précise l'inscription « ST DONNA P P » sous la fine croix et « SECOUR DES CHRETIENS » sur le socle. La niche est protégée par une grille d'origine en ferronnerie.

En redescendant vers le village d'Assesse par le Fonds Robinet, nous trouvons, à deux pas du chemin de fer, la **chapelle Saint-Roch**, rue des Fermes, en face du numéro 18. C'est une chapelle octogonale, située à un carrefour. Elle a été construite en briques en style néo-roman en 1866, sous le patronat de Charles-Joseph Germiot, en remerciement de la protection accordée lors de l'épidémie de choléra. Elle est constituée de pans animés par une grande arcade aveugle reposant sur de légers piliers toscans. Elle montre un motif de brique cendrée représentant une croix au chevet. A l'opposé, le fronton du porche d'entrée porte l'inscription « Saint Roch priez pour nous ». Le toit polygonal d'ardoises est longé d'une frise d'une brique.

Traversons le carrefour de la chaussée de Marche et dirigeons-nous vers « La Fagne ».

La **chapelle Notre-Dame de la Salette** située en face du n°2 de la rue de la Fagne, en bord de route et environnée de prairie, d'influence néo-gothique, a été bâtie en 1880, en calcaire, par les époux Alphonse Tirtiaux et Joséphine Bertrand. Simple oratoire de plan rectangulaire fermé par un chevet à trois pans sous un toit d'ardoises piqué d'une croix, il présente une façade soignée épaulée de contreforts et percée d'ouvertures en arc brisé.

Reprenons la rue Maurice Jaumain, où, isolée en bord de prairie, se trouve une **croix d'occis**², en calcaire, de 1875, portant une inscription devenue illisible.



Empruntons la rue du Milieu du Monde, où, à gauche des n°3a-3b, abritée par un majestueux tilleul, se trouve la **chapelle Sainte-Barbe**, simple oratoire en moellons de grès et briques, daté de 1882 dans un cartouche en forme d'amande. Edicule au chevet plat ouvert par une porte rectangulaire dont le linteau épouse la forme du cartouche, sous un toit en carton bitumé à deux versants.

Continuant notre route, nous arrivons au carrefour de la rue du Pourrain. La chapelle du Sacré-Cœur, située en face du n°12 de la rue du Pourrain, date selon un cartouche, de 1903. Elle est en briques, en partie crépie sur son flanc gauche et dédiée au Sacré-Cœur, comme le mentionne l'inscription « RECONNAISSANCE/AU/SACRE-CŒUR/DE/JESUS ». Cet édifice à intérêt mémoriel présente des ouvertures en arc brisé et un toit d'asbeste-ciment à deux versants.

Redescendons vers le village pour terminer notre périple en vue du **Christ en croix** de la chaussée de Marche, à gauche du n°23, installé en contre-haut de la chaussée sur un socle quadrangulaire en calcaire. Il a été réalisé en fonte probablement au 19^{ème} siècle. La croix, en bois, épaulée de ferronnerie à ses pieds, a été remplacée en 1905.



¹Source : Catherine SOLOWIJ in Inventaire du Patrimoine Immobilier Culturel, SPW-DG04 – Département du patrimoine, Direction de la Protection. <http://www.wallonie.be/patrimoine/ipic>.

²Une croix d'occis est un petit monument de pierre, en forme de croix, généralement érigé au niveau du sol au bord d'une route ou d'un chemin, à l'endroit exact où une personne trouva la mort, souvent de manière violente (criminelle ou accidentelle). Très fréquemment, une inscription gravée dans la pierre ou inscrite sur la croix, de longueur variable, rappelle le souvenir de la personne disparue et parfois les circonstances de sa mort. Une croix d'occis, qui n'inclut jamais la figure du Christ (elle n'est pas un crucifix), n'est pas directement liée à la religion chrétienne, et n'est pas, en soi, un monument chrétien. (Wikipedia).



Courrière

Rejoignons la rue de la Principauté, où nous découvrons une **potale**, en face du numéro 2. D'esprit classique, en calcaire, sans doute de 1867, elle est dédiée à la Vierge et à Dieu comme l'indique l'inscription sous la niche en plein cintre moulurée, sommée d'une croix en fer forgé très fine.

Rue Bâtis de Corère, en face du numéro 2, nous attend une autre **potale** abritée sous les tilleuls. En calcaire, elle est composée d'un fût cylindrique du 19^{ème} siècle et d'une niche en mitre millésimée de 1719 ornée d'une croix en relief.

Arrêtons-nous un instant rue de la Pavée, à droite du numéro 14, devant une **croix** funéraire en calcaire de Jean Fallaux, marguillier de Floreffe, décédé en 1690. Poursuivons notre

route vers la rue du Frénois où nous attend, isolée au bord du chemin de fer, la **chapelle Saint-Joseph** de style néo-gothique de la 2^{ème} moitié du 19^{ème} siècle. Edicule en pierre calcaire de facture très soignée fermé par un chevet plat et précédé d'un porche sous pignon débordant.



Crupet

A l'abri sous le couvert d'arbres, la **fontaine Sainte-Marie**, avant le numéro 8 de la rue d'Insefy, est constituée d'un bac en béton surmontant une source et d'un édicule de pierre calcaire évoquant la grotte de Notre-Dame de Lourdes.

Rue Basse, à la droite du numéro 2, nous trouvons la **chapelle Notre-Dame de Bon Secours**, implantée en contre-haut. Il s'agit d'un édifice de plan carré, de style néo-classique construit en grès et calcaire peints en 1828 comme l'indique l'inscription gravée sur le linteau de l'imposte « P J P N D E B SECOURS M B C / 18†28 ». Commanditée par Pierre-Joseph Purnode, meunier au moulin de la Ramonette, et son épouse (Anne)-Marie-Barbe Charlot, cette chapelle était, jadis, située à un carrefour. Elle fut reconstruite, en 1871 par l'instituteur Jules Jadot comme l'atteste une dalle surmontant la baie d'imposte « J J R » pour « Jules Jadot reconstruisit ».

Nous arrivons, ensuite au clou touristique du village, la **grotte de Saint-Antoine de Padoue**. Adossée au presbytère, à l'arrière du cimetière, cette étonnante grotte artificielle dont la construction a été commanditée par le chanoine Jules Gérard a nécessité plus de 37 tonnes de ciment portland et plus de 300 tonnes de pierres calcaires. Son inauguration eut lieu le 12 juillet 1903. De 1903 à 1909, différentes scènes liées à la vie du saint sont venues progressivement peupler la grotte. Conçues à Vaucouleurs (France) dans l'atelier de l'« Union internationale artistique – Société anonyme » dirigée par le sculpteur Martin Pierson, les statues, d'abord en plâtre durci ensuite en fonte, représentent les miracles les plus importants de la vie du saint dont « le prêche aux poissons » et « le miracle de la mule » en passant par « Satan repoussé par le jeune Antoine » et « la mort du saint ». Cascades et jets d'eau agrémentaient le monument à l'origine. Devant l'autel, une statue à l'effigie du chanoine le représente priant devant la grotte protégée par deux archanges qui terrassent le démon. A l'arrière, sous la flèche, une double porte s'ouvre sur la sépulture présumée du curé Gérard comme le stipule l'inscription « Ici repose monsieur / le chanoine Gérard / Fondateur de la grotte / Curé de Crupet pendant / 44 ans et y décédé / à l'âge de 92 ans / Hommage d'admiration / et de reconnaissance / de la paroisse à l' / initiative de la jeunesse / 28 avril 1952 ». Depuis 1954, une statue de Vierge à l'enfant, œuvre du sculpteur Georges de Koninck, complète ce lieu de dévotion et de pèlerinage.

Enfin, avant le numéro 1 de la rue des Loges, nous trouvons, à un croisement de routes, une chapelle commanditée par la commune en 1869. Élégant édifice en grès et calcaire fermé par un chevet circulaire et ouvert par une porte en arc brisé surmontée d'un cartouche gravé « S. ROCH / P.P.N. », cette **chapelle Saint-Roch** est un édicule de style néo-gothique dont la façade cantonnée de contreforts sous pinacles abritent des niches qui contiennent, d'une part, la statue de Notre-Dame de Foy et, d'autre part, la statue de Saint-Hubert. Le toit, en ardoise, est en cloche d'allure baroque terminée par une aigrette. L'huissierie d'origine est intéressante.



Florée

A l'abri de deux tilleuls, en face du numéro 14 de la chaussée de Dinant, nous trouvons un **Christ de carrefour** en fonte du 19^{ème} siècle. Un peu plus loin sur la même chaussée, à gauche du numéro 12, également entouré de tilleuls, est érigé un petit sanctuaire de plan carré en brique et calcaire chaulés. Cette **chapelle Notre-Dame au Bois** fut construite par Jean de Berlo, en 1619, ainsi que l'atteste la pierre

de remploi millésimée au-dessus de la porte d'entrée et le mur de façade en grès percé d'une porte en plein cintre à clé cantonnée d'une petite baie rectangulaire protégée par des barreaux. Par la suite, des vestiges anciens furent englobés dans un édifice plus ample d'obédience néo-classique, sans doute au début du 19^{ème} siècle comme le stipule la croix de fer qui surmonte la chapelle et qui est datée de 181(?). A la gauche du numéro 8a, installée le long de la chaussée, nous voyons une petite croix gothique ornée d'un Christ en croix et d'une inscription commençant par « ICI.FUT.OC/CI ... (1513 ?) ».

Ensuite, isolée en contre-haut de la route, à Maibelle, à proximité du 15, rue du Pré Delloye, se dresse une chapelle d'influence néo-gothique – la **chapelle Notre-Dame des 7 douleurs** - bâtie en 1915 en moellons de calcaire réglés sous un toit d'ardoise à deux versants à croupe. Epaulée par deux contreforts, la façade sous pignon débordant est ouverte par une porte en arc brisé où le tympan mentionne « STABAT / ~ MATER ~ / ~ DOLOROSA ~ / 1915 ». Ouvertures ébrasées et chevet plat.



Notre pérégrination se poursuit rue de Maibelle, à gauche du numéro 5, devant la **chapelle Notre-Dame de Lourdes**. Précédée d'un accès pavé, ce petit sanctuaire élevé en 1906 est dédié à Notre-Dame de Lourdes comme l'indique l'inscription sous la niche en arc brisé qui abrite la statue de la Vierge. Edifice mononef en moellons de grès partiellement blanchis fermé par un chevet plat. Ouvertures cintrées en brique et porte de même type sur montants harpés entre pilastres d'angle.

Ensuite, rue du Parvis, accolée à l'église, nous découvrons une **chapelle funéraire** ouverte de style néo-classique remontant à 1850 comme l'atteste la date gravée sur la clef du portail cintré qui repose sur deux colonnes toscanes. Légèrement surélevé et précédé d'une large dalle clôturée d'une grille qui cerne son emplacement dans l'ancien cimetière, se dévoile un sanctuaire en brique et calcaire abrité d'un toit d'asbeste-ciment à deux versants.

Rue Sainte-Geneviève, à gauche du numéro 7, isolée sur une grande parcelle herbeuse, à proximité de la fontaine Sainte-Geneviève, se dresse la **chapelle Sainte-Geneviève**, élevée en 1924 en moellons de grès réglés en façade. Il s'agit d'une mononef à chevet plat percée d'ouvertures en arc brisé, précédée d'un porche profond de même facture qui abrite l'entrée. Les toits sont d'ardoise en écaille à deux versants et une élégante croix en ferronnerie coiffe l'ensemble.



Rue de Wagnée, à gauche du numéro 8, posée contre le mur d'enceinte à l'entrée du château, nous découvrons une **potale** monolithe en calcaire, probablement du 19^{ème} siècle. Elle est nichée, cintrée et gardée d'une grille en ferronnerie protégeant une statue de Saint-Roch. A l'arrière du château, au bord d'un sentier, une haute **potale** en calcaire portant l'inscription « NOTRE DAME/DES SEPT DOULEURS/PRIEZ POUR NOUS/A LA MÉMOIRE D.EDOUARD SOVET/DECEDE LE 9 AOUT 1875. A L.AGE DE 50 ANS ». Surmontée d'une lourde croix avec une curieuse forme de tête creusée d'une niche cintrée.

Maillen



Bien installée à l'angle du cimetière, en face du n°70 de la rue de Crupet, nous trouvons la **Chapelle Notre-Dame de Walcourt**. D'inspiration néo-romane et datée de 1890 par le chronogramme inscrit dans le tympan « MARIE.VIERGE PUISSANTE DE/WALCOURT/VEILLE SUR LES PELERINS ». Elle est constituée d'une mononef de deux travées raidie de harpes d'angle et fermée par un chevet semi-circulaire. La maçonnerie, au traitement soigné, est réalisée en moellons de grès appareillés. Elle est striée d'un bandeau de briques à mi-hauteur et sous les corbeaux portant la couverture d'ardoise. Jeu ornemental de calcaire. Reposant sur de larges consoles, un pignon débordant est sommé d'une croix d'influence celtique.

Ensuite, rue de la Rochette, nous découvrons la **Chapelle Notre-Dame de Lourdes**. Dénommée chapelle Chêché, cet édifice de style néo-gothique de la 2^{ème} moitié du 19^{ème} siècle marque l'entrée du village en bordure du bois de Maillen. Oratoire en grès et calcaire, fermé par un chevet à trois pans raidi de chainages d'angle sous couverture d'ardoise. Elle est encadrée de pilastres sommés d'un chapiteau en bâtière tronquée. La façade-pignon est soignée, en calcaire appareillé ouverte par une porte en arc brisé sur congés sous fenêtre de même type conservant un intéressant châssis à petit-bois. On y voit des rampants en calcaire sommés d'une croix. A l'intérieur, nous trouvons un bel autel de même style dédié à l'Immaculée Conception.

Plus loin, rue de Lustin, en face du n°8, se dresse la **Chapelle Notre-Dame de la Victoire**, commanditée en 1845 par Jean-Henri Pirotte. C'est un petit édifice de plan carré, en grès jadis chaulé, ouvert par une porte en plein cintre et coiffé d'un pavillon d'asbeste-ciment.

Jadis implantée au croisement de chemins à proximité du château-ferme d'Arche, au 37 rue de Lustin, nous apercevons une **potale** en mitre datée de 1678 par chronogramme sur un cartouche : « MiraCULeUse/Vierge De foY/assiste noUs ». Elle est insérée, aujourd'hui, dans le mur d'enceinte de la cour d'honneur. A l'angle sud-est du château, une chapelle est signalée par une croix fleurdélinée en fer forgé.



En face du château, nous apercevons la **Chapelle de la Vierge Noire – Chapelle Notre-Dame de la Salette**. Elle est de style néo-gothique et date de 1879. Elle fut commanditée par le baron Léopold de Woelmont à la suite du décès de son épouse. Cerné d'une clôture grillagée et implanté en contre-haut, cet oratoire en calcaire profile sa silhouette élancée et découpée au bord d'un chemin de campagne en bordure de bois. Dans une niche en tiers-point, une statue en laiton de la Vierge Notre-Dame de la Salette surplombe les armes des de Woelmont et l'inscription « Le ciel est ouvert pour recevoir les âmes qui ont mis leur espérance en Marie ». Enfin, à Ivoy, nous découvrons deux potales.

La première, proche de la ferme de Coux, sur les hauteurs du hameau, est une **potale** classique de la 2ème moitié du 18ème siècle. Sa niche cintrée est ornée d'impostes profilées et est fermée par une grille en ferronnerie. La seconde, potale **Notre-Dame de la Délivrance**, marque le départ d'un chemin de campagne. Il s'agit d'un monolithe en calcaire à la silhouette bien marquée, probablement de la fin du 19ème siècle ou du début du 20ème. Sous la niche en arc brisé, terminée d'une jolie croix en fer forgé, on remarque un cartouche portant l'inscription « N D D P S/P P N »

Economie

Jeu-Concours « Mon Condroz »

Jouez et tentez de remporter un panier-surprise contenant des produits locaux issus des commerces de notre entité.



• Question n° 1 :

Indiquer deux entreprises assessoises qui proposent des produits « bio » :

.....

• Question n°2 :

Indiquer deux entreprises assessoises, dans l'horeca, qui sont « accessibles aux PMR » :

.....

• Question n°3 :

Combien d'entreprises assessoises acceptent la monnaie locale « Voltî » sur le site MonCondroz ?

.....

Répondez correctement aux questions ci-dessus et renvoyez-nous vos réponses accompagnées de :

- vos nom et prénom :

- votre adresse :

- un numéro de téléphone :

pour le 31 juillet 2023 au plus tard soit par courriel à communication@assesse.be, ou via courrier postal à l'Administration communale d'Assesse, Esplanade des Citoyens, 4 à 5330 ASSESSE. Le Comité de rédaction procèdera au tirage au sort du gagnant parmi les bonnes réponses.

Attention : Ce concours est accessible à toute personne de 18 ans minimum domiciliée sur la commune d'Assesse. Une seule participation par ménage sera acceptée.



La gagnante de notre précédent concours est Madame Isabelle DELTOUR.
 Félicitations, elle remporte un magnifique panier gourmand.

UNE BROCHURE « JE SOUHAITE HABITER LÉGER, QUELLES SONT MES DÉMARCHES ? »

NEWS DU GAL PAYS DES TIGES ET CHAVÉES



Le GAL Pays des Tiges et Chavées et le GAL Pays des Condruses, en partenariat avec le Collectif Halé! ont édité une brochure « Je souhaite habiter léger, quelles sont mes démarches ? »

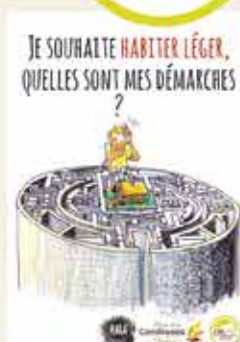
Ce document est destiné aux personnes souhaitant vivre en habitation légère.

Elles y trouveront des pistes pour clarifier leur projet et sa localisation et à préparer leur demande de permis d'urbanisme.

La brochure est disponible dans le service urbanisme de votre commune et est téléchargeable sur le site du GAL : www.tiges-chavees.be/une-brochure-je-souhaite-habiter-leger-queelles-sont-mes-demarches

Si vous souhaitez d'autres informations sur l'habitation légère, voyez le site du collectif Halé! : www.habiterleger.be

Si vous avez un projet concret, contact : Muriel Dagrain muriel.dagrain@tiges-chavees.be



DOSSIER DE CANDIDATURE GAL CŒUR DE CONDROZ POUR LA PROGRAMMATION 2024-2027

Bonne nouvelle, le dossier de candidature du GAL Cœur de Condroz pour la programmation 2024-2027 a été déposé ce vendredi 21 avril auprès du SPW !

Cette programmation s'est construite sur base des pré-projets sélectionnés dans le cadre de l'appel à pré-projets lancé en décembre dernier. Les projets proposés sont les suivants :

1. Vers plus d'**autonomie alimentaire** en Cœur de Condroz
2. Le Condroz à du talent : développement d'une **offre touristique** innovante au travers des savoir-faire locaux.
3. Vers une **économie durable** et circulaire en Cœur de Condroz
4. Un territoire **énergétiquement résilient**
5. **Plan de mobilité douce** transcommunal et **plateforme Mobilité** en Cœur de Condroz
6. Des **spécificités agroenvironnementales** à valoriser
7. Préparation à l'**insertion socio-professionnelle**



Envie d'en savoir plus sur ces projets ? Retrouvez le dossier de candidature du GAL sur le site www.coeurdecondroz.be

MERCI à tous les citoyens qui ont contribué à l'élaboration de cette programmation en proposant leurs idées !
à tous ceux qui ont pris part à la rédaction du dossier de candidature !
également aux membres du Partenariat Public Privé qui se sont impliqués activement tout au long du processus !

Rendez-vous à l'automne en espérant que les beaux projets du Cœur de Condroz pourront être mis en œuvre !



VICIGAL : DÉMARRAGE DU CHANTIER CE 2 MAI !

Les travaux d'aménagement du ViciGAL ont démarré ce 2 mai ! Pour rappel, c'est l'entreprise COLAS qui a été sélectionnée par les 5 communes partenaires et le marché public leur a été notifié fin février. Un planning-détaillé est en cours d'élaboration, commune par commune. Mais ce qui est sûr, c'est que les travaux démarreront par Huy, et remonteront ensuite vers Ohey, Gesves, Assesse et enfin Yvoir. La durée prévue pour le chantier est de 260 jours ouvrables.

Durée prévisionnelle par commune : Huy - 20 jours | Ohey - 50 jours | Gesves - 90 jours | Assesse - 90 jours | Yvoir - 10 jours. Une communication générale est prévue pour informer au mieux la population et particulièrement les riverains sur l'avancée du chantier. Pour ce faire, un site internet est en ligne et sera mis à jour tout au long du chantier : www.vicigal.be. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à contacter les services communaux concernés ou le coordinateur du projet (GAL) : Xavier Sohet - xavier.sohet@tiges-chavees.be



Ces actions s'inscrivent dans le cadre de LEADER. Financées par la Wallonie et l'Union européenne Fonds européen agricole pour le développement rural: l'Europe investit dans les zones rurales Avec le soutien des communes d'Assesse, Gesves et Ohey

POINT D'INFORMATION : HORAIRE D'OUVERTURE ETE 2023

Juillet & août : Point Info ouvert TOUS les jours, de 10h à 17h.

Septembre : Point Info ouvert TOUS les jours, de 10h à 17h **jusqu'au 15 inclus** + les samedis 16, 23 et 30 & le dimanche 17, de 13h à 17h.

FOCUS : NOUVEAUTES ET INFORMATIONS PROMENADES

La carte IGN

La carte IGN des promenades balisées de la Commune d'Assesse est en rupture de stock, victime de son succès 😊. Pour sa réimpression, nous avons amélioré certains tracés et ajouté au dos le plan des rues de la commune. La parution est prévue pour cet automne. Intéressé(e) ? Transmettez-nous votre demande par mail à tourisme@assesse.be pour réserver la vôtre !

En attendant, le réseau de 250km de promenades est à votre disposition sur le site de la Maison du Tourisme Condroz-Famenne, avec toutes les caractéristiques, balade par balade : longueur, signalisation, degré de difficulté, durée du parcours, fichier GPX,... : <https://www.destinationcondroz.be>.

Le réseau Points-nœuds : la Wallonie à vélo

Vous avez sans doute remarqué l'apparition de nouveaux panneaux verts numérotés le long des voiries de la commune : les Points-nœuds. Le balisage est encore en cours d'implantation et n'est donc pas définitif. Si vous avez une remarque, une observation à faire, n'hésitez pas à les faire parvenir à tourisme@assesse.be qui les fera remonter à la Province, responsable du projet.

Les Points-nœuds, comment ça marche ? Avant de partir à vélo (VTC - Vélo Tout Chemin) sur le réseau routier wallon, vous devez choisir ou créer un itinéraire sur un des nombreux sites Internet qui relaient l'information :

- velo.province.namur.be
- destinationcondroz.be
- lepointnoeud.com

Attention, aucun de ces sites n'est tout à fait à jour. Les panneaux sont placés sur le terrain, puis la carte est mise à jour sur le site et il peut y avoir un décalage entre ces deux actions.

Sur la carte virtuelle : soit vous sélectionnez un itinéraire type qui vous plaît, soit vous créez votre itinéraire personnalisé : vous identifiez votre Point-nœud de départ et vous élaborez votre parcours à partir de là. Ensuite, le site propose de télécharger le fichier **.gpx**, ou d'imprimer la liste des numéros, ou bien encore de les noter vous-même sur un papier (ou sur un support ad hoc disponible à l'Office du Tourisme, à Crupet).

Enfin, sachez que la Maison du Tourisme Condroz-Famenne prévoit l'édition d'une carte papier qui reprendra le réseau Points-nœuds sur l'ensemble de son territoire. Affaire à suivre...

La Route d'Artagnan

Bientôt installé dans l'entité d'Assesse, le balisage de la route d'Artagnan indiquera un itinéraire balisé européen destiné principalement aux cavaliers. Il relie Lupiac (dans le Gers), lieu de naissance de d'Artagnan, à Maastricht, lieu où il est décédé. En tout, il y a six itinéraires proposés, et celui qui traverse la commune d'Assesse porte le nom de « Route Royale », en l'honneur du roi Louis XIV.

Il pénètre sur l'entité en venant d'Yvoir, dans le village de Mont, et rejoint la commune de Gesves au niveau de Bethléem (Sorinne-la-Longue).

Tout prochainement balisé sur le terrain, cet itinéraire est d'ores et déjà visualisable sur le site de l'ASBL porteuse du projet : www.route-dartagnan.eu.



ROUTE
EUROPÉENNE
D'ARTAGNAN

Cultural route
of the Council of Europe
Itinéraire culturel
du Conseil de l'Europe



Sentiers d'Art

Pour la deuxième fois, la Commune d'Assesse participe à l'élaboration d'un projet de la Maison du Tourisme Condroz-Famenne : « Sentiers d'Art » en encadrant l'implantation d'une œuvre de « Land Art » dans le bois de Sorinne-la-Longue. Il s'agit d'une création appelée « Transhumance », réalisée par un collectif d'artistes d'Ohey. Du 1er au 10 juin, les artistes ont installé leur œuvre. Nous vous invitons à aller la découvrir ! Plus d'infos via www.sentiersdart.be.



C'est quoi le Land Art ? Il s'agit d'une création artistique destinée à être installée en extérieur (forêt, prairie, montagne, plage...) réalisée sur base principalement de matériaux naturels (bois, sable, pierres, ...) et donc destinée à vieillir et même à disparaître sans laisser de traces, juste par l'effet de son exposition aux éléments et à l'érosion naturelle.

Pour rappel, il y a plusieurs œuvres de Land Art sur Assesse : « Transhumance », donc, « Korowai » (sur le haut du verger conservatoire de Sorinne-la-Longue, voir photo), « Mano » (entre Florée et Maibelle) et « Chicane transitoire » à Florée.



L'amélioration d'itinéraires balisés :

En vue d'améliorer certains itinéraires balisés pour le confort des utilisateurs, des modifications d'itinéraires ont été apportées aux parcours suivants :

[Promenade P7](#) - [Promenade P8](#) - [Promenade P9](#)
[Itinéraire cavalier C1](#) - [Itinéraire cavalier C3](#)

Approuvés par le CGT (Commissariat général au Tourisme) et le DNF (Département de la Nature et des Forêts), ces changements sont en cours de balisage sur le terrain et déjà effectués sur le site www.destinationcondroz.be, onglet promenades.

L'Office du Tourisme est à votre disposition pour toute information complémentaire !

Bancs au Bois didactique de Courrière

Peut-être avez-vous remarqué, qu'en collaboration avec le GAL Tiges et Chavées, des bancs en forme de champignon ont été installés par 2 en 5 endroits différents dans le Bois didactique de Courrière ? Dans ce cas, vous aurez certainement constaté qu'ils sont trop bas ! Sachez qu'un travail de rehaussement a été entrepris, une collaboration entre nos ouvriers communaux et l'entreprise Espaces chargée de les créer et de les implanter.

Un peu de patience...

Vandalisme au Bois didactique de Courrière

Dans le cadre du jeu de piste « Mes Carnets d'Aventure » dans le Bois didactique de Courrière, la récompense (un diplôme papier pour les petits aventuriers) se trouve dans un coffre qui a été fabriqué et installé par nos ouvriers communaux. Malheureusement, nous constatons régulièrement du vandalisme sur ce coffre-fort. Nous essayons tant bien que mal de le « rafistoler » à chaque fois, mais il n'en restera bientôt plus rien. Alors si par chance, notre désarroi pouvait atteindre l'oreille du ou d'un des vandale(s) et de ce fait qu'il n'y ait plus de destruction, nous en serions très reconnaissants.

EVENEMENTIEL

Les expositions de retour au Point I !

Dès cet été, découvrez chaque mois un nouvel artiste qui partagera avec vous toute sa passion pour son art ! La première artiste à être mise à l'honneur durant tout le mois de juillet sera Maureen Dervaux. Une première exposition qui vous invite à découvrir un univers personnel porté par la nature, l'amour et les corps. Teintée d'une douceur nostalgique tout en portant les combats d'aujourd'hui, l'expression se décline dans l'illustration, la sérigraphie et la création textile.



Octobre, Mois de la Nature dans l'entité d'Assesse

L'Office communal du Tourisme d'Assesse, comme chaque année, vous propose un agenda des activités nature qui sont organisées dans l'entité durant tout le mois d'octobre par divers clubs, associations, comités, entreprises, ... et l'Office du Tourisme.

Vous organisez une activité en octobre qui touche de près ou de loin à la nature ?

Faites-le nous savoir avant le 15 août et nous en ferons la promotion !

Voici quelques pistes d'idées :

- **balades** guidées naturalistes, méditatives, sensorielles, contées, ...
- **ateliers** de vannerie, de fabrication de nichoirs ou de techniques de jardinage, ...
- **conférences** sur la permaculture, les techniques potagères ou de jardin d'agrément, sur les techniques de taille, ...
- **stages** [pour adultes, ados ou enfants] ayant un lien avec la nature
- ...

À votre libre inspiration 😊 !

Durant tout le mois d'OCTOBRE



Et pour ne rien rater des événements touristiques et culturels de la commune d'Assesse, inscrivez-vous à **notre newsletter** ou notre agenda complet, mois par mois, sur simple demande par mail à tourisme@assesse.be!

Vous organisez des événements ? Contactez-nous sur tourisme@assesse.be, nous nous ferons un plaisir de les promouvoir !

Les Journées européennes du Patrimoine en Wallonie Edition 2023 à Assesse : les samedi 9 et dimanche 10 septembre 2023



Le jardin de la maison « Les Marronniers » à Florée

Avec un jardin en perpétuelle évolution depuis 2007, vous visiterez cet espace charmant adossé à cette maison de maître, datant de 1902. Vous accéderez aux différentes chambres de verdure dont une magnifique roseraie, un jardin de dahlias, des parterres de vivaces, et au jardin fruitier, le tout entretenu de manière tout à fait écologique !



Accès libre de 10h à 17h. Chaussée de Dinant, 29 à 5334 Florée.

L'ancien couvent des Récollectines à Assesse

Erigé en 1911 pour l'ordre des Pénitentes Récollectines, cet ancien couvent est aujourd'hui le siège de l'ACRF-Femmes en milieu rural (Action Chrétienne Rurale des Femmes). Mais il recèle encore d'intéressants témoignages de la vie des religieuses qui l'ont habité jusqu'en 1992, comme l'oratoire et les stalles, les sacristies, le déambulatoire ou encore l'ancien cimetière dans le jardin.



Accès uniquement lors des visites guidées ! à 11h, 14h et 16h, rendez-vous à l'entrée du site.

A l'issue de la visite guidée : visite possible du potager partagé « Les Jardiniers du Couvent » et du cimetière des Récollectines.

Rue Jaumain, 15
5330 ASSESSE.

Réservation au +32 (0)83 668 578 auprès de l'Office communal du Tourisme d'Assesse

Le château des Scouts à Courrière : « Techniques innovantes au service du scoutisme »

A travers les siècles, le Château de Courrière a su s'adapter à son époque grâce aux techniques mises en œuvre dans sa construction, sa restauration et ses aménagements.

Aujourd'hui propriété de la Fédération des Scouts, ce joyau patrimonial est depuis 2021 entièrement rénové, et ses espaces verts ont été aménagés. Soucieuse de vivre avec son temps et de proposer à ses membres un véritable mouvement tourné vers l'avenir plutôt qu'un simple monument, la Fédération a souhaité faire de son centre le reflet de ses ambitions.

Lors des Journées du Patrimoine, nous vous présenterons la réhabilitation du bâtiment sous un nouvel angle, celui de l'innovation. Innovation dans les techniques permettant le sauvetage des éléments remarquables, mais également dans la manière dont les Scouts se sont appropriés les lieux.

Au programme de ce week-end : visites guidées, petite restauration locale et bio, visites adaptées pour les enfants, expositions et témoignages.

De 10h à 17h, visites programmées à 10h30, 13h, 14h30 et 16h.

Rue Bâtis de Corère, 6 à 5336 COURRIERE



La maison forte à Crupet

Venez (re)découvrir en extérieur le donjon du XIIIe siècle de Crupet, patrimoine exceptionnel de Wallonie. Un site qui a conservé l'image d'une demeure médiévale au milieu de ses douves. Une bâtisse en pierre remarquablement conservée avec un étage en colombage formant un encorbellement, souvenir d'une structure plus fréquente autrefois. Un important chantier de restauration a été réalisé de 2016 à 2020 avec le soutien du Service Public de Wallonie (Département du Patrimoine). Les recherches ont démontré que la volumétrie générale de l'édifice – à l'exclusion de la tourelle d'escalier, plus jeune de deux siècles – est bien celle du Moyen Âge et date de 1286. Les travaux de restauration entrepris (couronnés par le prix prestigieux 2022 des Demeures historiques de Belgique) ont redonné vie à la vieille maison forte en renouant en quelque sorte avec une disposition des lieux proche de celle de ses origines.

Ouverture et visites libres (uniquement extérieur et exposition dans la grange) : samedi 9 et dimanche 10 septembre de 9h30 à 17h. Rue Basse, 18 à 5332 CRUPET.



HISTOIRE ET CULTURE

La grotte Saint-Antoine de Crupet a 120 ans ! Pour l'occasion, l'asbl PARC s'est associée avec plusieurs auteurs, dont le grand spécialiste Monsieur Bernard Van den Driessche, pour publier un ouvrage sur « La grotte Saint-Antoine à Crupet ».

L'ouvrage vous conte l'histoire de la grotte et de l'abbé Jules Gérard (1840-1932), de son parcours de Roly à Crupet, le soutien de Mgr Heylen, mais retrace aussi toute la construction de la grotte : les grottes artificielles, l'emplacement et le plan de la grotte, les artisans constructeurs, le chantier et les matériaux, les aménagements, les décorations, la statuaire, et les différentes saynètes : le Miracle des poissons, le Miracle de la mule, le vieux mendiant, le plateau de la Vierge, les ex-voto, le Sacré-Cœur,...

L'avant-propos est signé par Patricia Quevrin et Jean-Marie Rouart.

Photographies de Bernard Dacier + iconographies anciennes.

Textes : Pascal André, Jacques Toussaint et Bernard Van den Driessche (licencié en Histoire ancienne et en Archéologie et Histoire de l'art de l'Université catholique de Louvain ; cofondateur, administrateur (1979-2008) et archiviste (2008-2010) du musée de Louvain-la-Neuve ; administrateur de l'Association Internationale pour la Conservation et la Promotion du Moulage (AICPM), depuis 2000. A publié des articles dans le domaine de l'archéologie, de la muséologie et en particulier des musées et collections de moulage).

A vos agendas, la sortie de presse est prévue pour octobre 2023 !



TRAVAUX A CRUPET

BRÈVE PWDR (Programme Wallon de Développement Rural)



La fin du chantier de réaménagement touristique du cœur de Crupet, débuté le 22 août 2022, était annoncée pour juillet 2023. Celui-ci se termine avec plus de 2 semaines d'avance, grâce à l'excellent travail combiné de l'auteur de projet « Atelier Paysage », des équipes de l'entreprise générale « Nonet » et de ses sous-traitants, sous le suivi attentif et constant des équipes communales.

Bravo et grand merci à eux tous !

Depuis le 15 juin, la zone de travaux a été rouverte à la circulation (les piétons ont pu y déambuler au cours du chantier) et tout un chacun peut désormais profiter des aménagements effectués.

Seule une dernière phase restera à réaliser en automne : la plantation des arbres et arbustes, afin de respecter le rythme de la nature.

De plus, une fois qu'ORES aura réalisé sa cabine haute tension dans le nouveau parking du TIGE, le changement des éléments d'éclairage (et autres points relevant de l'électricité) pourra enfin avoir lieu.

Dès à présent, venez admirer et profiter de la métamorphose du cœur de Crupet, lieu public patrimonial et convivial s'il en est !

Profitez-en pour aller manger dans l'un des restaurants, visiter la galerie d'art et la grotte Saint-Antoine, prendre des infos à l'Office du

Tourisme et partir en promenade (départ de 8 promenades balisées, ...) ;



**« Fonds européen agricole pour le Développement rural :
l'Europe investit dans les zones rurales »**



Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter l'Office du Tourisme d'Assesse, nous nous ferons un plaisir de vous renseigner
Service Tourisme-Culture de la Commune d'Assesse & Office du Tourisme d'Assesse
rue Haute 7 à 5332 CRUPET - Tél : +32 (0)83 668 578

tourisme@assesse.be - www.assessestourisme.be - www.facebook.com/assessestourisme



Swimming "Cool"

Les derniers étés que l'on a connus ont été particulièrement ensoleillés, incitant quelques-uns d'entre nous à envisager le placement d'une piscine dans leur jardin.

C'est une idée rafraîchissante, mais...

Certaines conditions sont à respecter et en voici un résumé :

- Pour une **piscine hors sol** ou autoportante, pas besoin de permis, mais elle doit être non visible de la voirie, et implantée à au moins 1 mètre des limites mitoyennes.
- Pour une **piscine enterrée**, pas de permis nécessaire, à la condition que la piscine n'entraîne aucune modification sensible du relief du sol sur le reste de la propriété, qu'elle ait une superficie maximale de 75 m², qu'elle soit implantée à au moins 3 mètres des limites mitoyennes et qu'elle ne soit pas visible depuis la voirie. Elle doit également servir uniquement à usage privé.

Pour les deux possibilités reprises ci-dessus : une seule piscine par propriété.

Que faire d'une piscine usagée hors sol, abîmée et inutilisable ?

Votre piscine « a fait son temps » et vous devez l'évacuer ?

Une seule destination possible : le recyparc !

Tant les bâches de protection que les piscines trouées doivent être déposées au recyparc, et non dans les sacs PMC. En effet, les matériaux qui composent les piscines provoquent des bourrages de chaîne au centre de tri. Les autres bâches de protection usagées doivent également être apportées au recyparc.

Quand vous avez un doute quant à l'élimination d'un déchet, consultez le site www.bep-environnement.be



Aménagements dans le jardin

Le beau temps enfin arrivé, les propriétaires d'un jardin ont envie de l'embellir au mieux.



Il faut toutefois rappeler certaines règles :

Pour information : les travaux de création de **terrasses et chemins** à l'intérieur d'une propriété doivent toujours être réalisés en **matériaux perméables**. A défaut, il faut un permis.

Clôtures et portails : ils doivent permettre une large vue sur la propriété. Les portiques et portillons aux effets occultants trop conséquents ne sont pas autorisés.

Construction d'annexes et d'abris pour animaux : les remise, serre de jardin, construction ou reconstruction d'un volume annexe, garage, atelier, pool house, dalle de stockage, bâtiment préfabriqué, abri pour animaux, écurie, bergerie, font également l'objet d'une législation particulière. Renseignez-vous avant de les ériger, afin d'éviter d'être en infraction.

Pour le texte complet, voici le lien vers le site :

https://lampspw.wallonie.be/dgo4/site_aménagement_juridique/codtlesdispensesdepermispourlespetitstravaux

Et par prudence, n'hésitez pas à consulter le service urbanisme de la commune d'Assesse.

Quad' neuf ?

Petit engin motorisé, le quad est un véhicule tout-terrain avec 4 roues motrices. Il peut être utilisé pour le transport personnel ou pour le travail agricole ou forestier.

En Région wallonne :

Les quads ne sont pas admis sur tous les types de route. Les panneaux spécifiques indiquent si les quads sont ou non autorisés à y circuler.

Hormis les restrictions de circulation imposées par la signalisation routière, les quads ne peuvent pas avoir accès à certaines zones ou lieux publics.

L'accès des véhicules à moteur est interdit en dehors des routes ou des aires balisées à cet effet. Les organisateurs d'activités en groupe qui contreviennent à ces règles sont punis plus lourdement. Toutefois, l'accès aux chemins, sentiers et autres aires peut être autorisé pour des raisons médicales, pédagogiques, scientifiques, culturelles et de protection de la nature ou pour permettre l'accès aux propriétés privées.

La circulation en forêt : les véhicules à moteur perturbent fortement le milieu forestier : le bruit provoqué par leurs passages trouble la quiétude de la forêt sur une grande étendue ; ils gênent les autres usagers qui recherchent calme et détente.

Le décret wallon sur la circulation en forêt permet également d'autoriser le passage de véhicules à moteur sur un itinéraire temporaire balisé. Cet itinéraire est strictement limité, il doit être balisé au moyen d'une balise officielle mentionnant la date et le n° d'autorisation. Les routes forestières sont à votre disposition. Parfois, un balisage temporaire vous guidera sur les chemins et sentiers. Toute infraction sera sanctionnée d'une lourde amende. Pour des raisons médicales, pédagogiques, scientifiques, culturelles et de protection de la nature, une procédure spéciale d'autorisation à l'attention des véhicules à moteur pourra être mise en œuvre.

Quel que soit l'usage du quad, il est impératif de respecter l'environnement, la faune et la flore, et les riverains des zones traversées, notamment en adaptant et réduisant sa vitesse, et en évitant de faire vrombir les moteurs. Ainsi, la quiétude de nos belles campagnes et de leurs habitants sera préservée.

Sources : www.quad.be

http://environnement.wallonie.be/publi/dnf/brochure_circulation.pdf

Pour plus d'information, s'adresser au service de police de la commune d'Assesse.



Environnement



Vous êtes témoin d'une situation ou d'une activité qui porte atteinte à l'environnement ou à la nature en Wallonie ?

Appelez sans tarder SOS Environnement Nature au **1718** (pour les francophones) ou au **1719** (pour les germanophones).

Ce numéro fonctionne **24h/24** et **7j/7** et est accessible pour tous, que vous soyez un citoyen, un service d'urgence ou une entreprise.

Lorsqu'un appel est jugé urgent, un agent de garde se déplace immédiatement sur les lieux.

Les appels non urgents sont traités dans le cadre du fonctionnement normal du service.

Collecte des déchets

Depuis quelques mois, le BEP observe une recrudescence de sacs supplémentaires déposés à côté des conteneurs de déchets ménagers.

Attention, depuis ce 19 juin 2023, les sacs présents à côté de votre conteneur de déchets ménagers ne seront plus systématiquement collectés.

Si vous souhaitez qu'ils soient exceptionnellement collectés, il est nécessaire de nous prévenir via les canaux suivants (24H à l'avance) :

- www.bep-environnement.be/reclamations

- 081/718.211

Merci de votre compréhension et collaboration !



Tri des papiers-cartons : évitez le carton rouge !

Rien de plus simple que de sortir ses papiers-cartons pour le ramassage en porte à porte...

Et pourtant, un petit rappel des règles s'impose pour éviter le carton rouge !

QUELS SONT LES DÉCHETS ACCEPTÉS ?

Tout ce qui est en papier et carton, propre, sec et non gras :

- **Papiers** : journaux, revues, magazines, enveloppes, divers papiers, etc. Enlever le film plastique des journaux, revues et dépliants.
- **Cartons** : boîtes en carton, emballages de céréales, poudre à lessiver, etc.

QUELLES SONT LES ERREURS DE TRI ?

- Les sacs, les films et les emballages plastiques (Enlevez le plastique autour de vos revues ou publicités) -> **poubelle résiduelle**.
- Les emballages en carton souillés ayant contenu des aliments (cartons à pizza, cartons à tartes ou à gâteaux, cartons des surgelés..., etc.) -> **les déchets biodégradables**
- Le papier-peint, les radiographies, la frigolite -> **les recyparcs**



QUEL EST LE BON CONDITIONNEMENT ?

Les papiers-cartons doivent être propres, dépliés et aplatis, glissés dans une boîte en carton résistante et fermée. N'utilisez pas de bandes adhésives, de fil métallique ou de sacs en plastique.

QUEL EST LE BON CONTENANT ?

Évitez le bac en plastique pour présenter vos papiers-cartons. En effet, le BEP Environnement décline toute responsabilité s'il est endommagé lors de la collecte. D'autant plus qu'une fois vidé, par grand vent, il pourrait s'envoler et occasionner des dégâts.

Privilégiez un conteneur jaune de 240 litres, qui propose de nombreux avantages :

- Il **améliore les conditions de travail** du personnel de collecte, avec moins de charge à porter ;
- Il **facilite le stockage** de vos papiers-cartons ;
- Il **évite de soumettre la collecte aux intempéries** car la matière mouillée est plus difficile à recycler ;
- Il **permet de lutter contre la salubrité publique** en évitant d'éparpiller les papiers sur nos trottoirs.

Où acheter ces conteneurs jaunes ?

Les conteneurs sont disponibles sur demande auprès de votre administration communale.

UN CONTENEUR JAUNE PRESQUE VIDE ? AU GARAGE !

Attendez que le conteneur soit bien rempli pour le sortir et le présenter à la collecte en porte à porte ! Ceci permet d'éviter des efforts inutiles pour vous, mais aussi pour les collecteurs et permet aux tournées de collecte de gagner du temps.

En période de nidification: ni taille, ni élagage, ni abattage! Vous souhaitez contribuer à la protection de la biodiversité ?

Entre le 15 mars et le 31 juillet, il est recommandé de ne plus tailler vos haies ni abattre ou élaguer vos arbres.

En pleine période de nidification, ces travaux "d'entretien" nuisent gravement aux couvées (destruction des nids et fuite des parents effrayés).

Pendant cette période, on profite donc de son jardin, même s'il n'est pas taillé à la perfection.



Divers

Déclarez votre remorque en ligne

Vous utilisez une petite remorque ? Sachez qu'il est désormais possible de la déclarer en ligne.

En effet, le contribuable wallon a l'obligation de déclarer l'utilisation d'une petite remorque ou de révoquer sa déclaration le cas échéant.

Sont considérées comme « petites remorques », les remorques d'une masse maximale autorisée de 750 kg.

Depuis l'année dernière, pour réaliser cette démarche, un formulaire est disponible sur la plateforme « Mon Espace », le guichet en ligne de la Wallonie pour les citoyens et les entreprises.

Ce formulaire en ligne vous propose :

- une connexion sécurisée via des outils modernes (carte d'identité électronique, It's me, sms) ;
- un pré-remplissage des données connues de l'administration ;
- un suivi plus rapide de votre déclaration ;
- un enregistrement de votre démarche dans « vos dossiers ».

N'oubliez pas de
**DÉCLARER
VOTRE REMORQUE**
ou de la révoquer ...

La Fiscalité wallonne
à la RENCONTRE DU CITOYEN

www.finances.wallonie.be

Wallonie

EDIWALL



En résumé, Mon Espace c'est davantage de sécurité, de simplicité et de rapidité !

Prochaine parution du Bulletin

Envie de proposer un article ?

Vos propositions d'articles pour le n° 112 (septembre 2023) doivent nous parvenir pour le 10 juillet 8h au plus tard.

Comment introduire une demande de publication ?

Envoyer un courriel à communication@assesse.be et transmettez les éléments utiles :

- numéro de la parution dans laquelle vous souhaitez publier
- proposition de texte, au format Word, sans faute d'orthographe, en verdana 12, interligne simple, comprenant un titre.
- une photo et/ou illustration au minimum en haute résolution, au format Jpeg.
- données de contacts

Si vous souhaitez insérer une annonce commerciale ou publicité, prenez contact avec l'entreprise en charge de la régie publicitaire et de l'impression de la revue communale : Régifo sprl - 071 74 01 37 - info@regifo.be

Vous n'avez pas reçu un exemplaire ?

N'hésitez pas à nous le signaler en contactant le service communication au 083/636.829 ou par e-mail communication@assesse.be

Les beaux jours sont de retour, les morsures de tiques aussi !



Vous avez dit tique ?

La tique vue en gros plan n'a rien d'attachant... et pourtant, c'est ce qu'elle préfère faire... s'attacher. Tout au long de sa durée de vie, elle n'aura qu'un seul objectif : trouver un hôte (un animal ou un humain) pour lui prendre du sang et repartir une fois rassasiée.

Elle peut être porteuse de dangereux agents pathogènes qui provoquent des infections dont la plus connue est la borréliose de Lyme, aussi appelée maladie de Lyme. Mais d'autres infections sont redoutables : l'anaplasmose, la tularémie, la rickettsiose, la babesiose, etc.

La tique est un acarien et fait donc partie de la classe des arachnides. Comme les araignées, son stade adulte se déplace sur 8 pattes. Il existe plus de 900 espèces de tiques à travers le monde. L'espèce la plus commune dans nos régions s'appelle *Ixodes ricinus*. Quel joli nom !

Sa taille évolue et passe par 4 stades de développement : œuf, larve, nymphe et tique adulte : femelle ou mâle. Sa taille varie entre moins de 1 millimètre pour les œufs et les larves et entre 1 millimètre et 1 cm pour la femelle adulte lorsqu'elle est gorgée du sang de sa proie.

A la recherche d'un hôte (animal ou être humain)

Nous retrouvons ces parasites sur toutes sortes de vertébrés : oiseaux, souris, lézards, lapins, chats, chiens, renards, chevaux, et même des tortues et bien entendu, sur l'être humain. Nos animaux de compagnie, chats, chiens, chevaux, ainsi que nos enfants ne sont donc pas épargnés.

La tique ne vole pas et ne saute pas. Dès son premier stade, elle grimpe en haut d'une tige et attend le passage d'un hôte sur lequel elle s'agrippe avec ses pattes de devant munies de crochets. Ensuite, elle trouve l'endroit le plus favorable pour y planter son rostre dentelé et commence à pomper le sang de sa victime en transperçant toutes les couches de l'épiderme. Elle injecte une substance pour endormir l'endroit de la morsure et commence son travail. Ce qui explique que dans la majorité des cas, nous ne sentons pas la morsure, à la différence d'une piqure de guêpe ou d'abeille.

La succion peut prendre plusieurs heures voire plusieurs jours. C'est lorsqu'elle se nourrit du sang des hôtes qu'elle peut être contaminée par des agents pathogènes. Et c'est lors de la succion suivante qu'elle risque de transmettre ces agents pathogènes à son autre proie. Il est important de la retirer correctement à l'aide d'outils spécifiques dans les 12h maximum après la morsure.

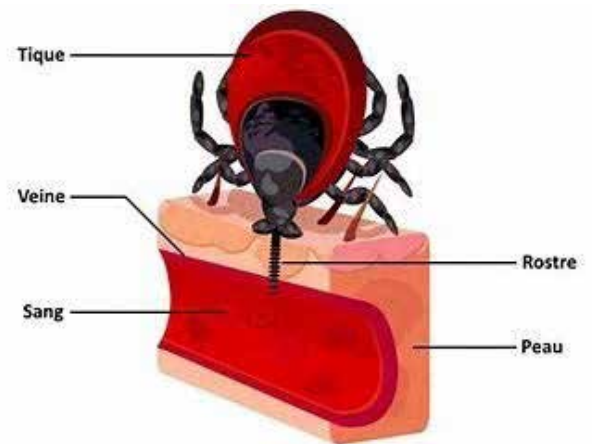
Vu la diversité de ses hôtes, la tique peut parcourir de grandes distances en s'agrippant à différents animaux ou humains, même si elle ne passe que quelques semaines sur chacun.

Selon l'espèce, une tique peut vivre jusqu'à 6 ans et rester en hibernation des semaines, voire des mois sans bouger.

La période d'activité de la tique

Les tiques sont présentes tout au long de l'année. Cependant, elles sont principalement actives de mars à octobre. En dessous de 7°C, elles entrent en diapause ; elles sont inactives et attendent les conditions favorables pour « chasser ».

Elles n'aiment pas le temps sec et chaud. Lors des fortes chaleurs, elles se tapissent au sol, sous les feuilles mortes et patientent.



Grâce à quelques gestes simples, il est possible de prévenir leurs morsures et leur impact sur la santé :

- Portez des vêtements couvrants et utilisez un répulsif à insectes lors de vos sorties en extérieur;
- Inspectez tout votre corps au retour à la maison, et particulièrement dans le cou et derrière les oreilles;
- En cas de morsure, pas de panique ! Enlevez la tique grâce à une pince adaptée et désinfectez la zone;
- Surveillez la zone durant 30 jours et consultez votre médecin en cas d'érythème migrant (rougeur grandissante) ou symptômes grippaux.



Edito

L'ACSTA propose à votre intention une édition 2023 mise à jour du « Mémento des associations ».

Merci à vous, responsables d'associations et de clubs, pour ce que vous représentez pour le monde associatif qui tient une place importante au sein de notre commune rurale.

Son dynamisme participe à l'animation de la vie sociale. Par ses actions et ses activités sociales, culturelles, humanitaires, sportives, environnementales, jeunesse, aînés et patriotiques, il contribue à une véritable vie sociale et humaine.

Ce mémento se veut dynamique et rassembleur. Alors n'hésitez pas à vous en servir et à en parler autour de vous.

Roger Frippiat
Président ACSTA asbl

Sommaire

P. 26 : Edito

P. 27 : Mémento Sports

P. 28 : Mémento Culture et Animations

P. 29 : Mémento Animations et Locations Salle

**Vous voulez connaître
le calendrier des activités de l'entité d'Assesse?**

Rien de plus simple...



Demandez « L'Info-Courriel »

Envoyez votre adresse mail à
info@assesseacsta.be
et vous recevrez le bimensuel par courriel
ou rendez-vous sur **www.assesseacsta.be**

Le **Mémento 2023** des associations de l'entité d'Assesse proposé par
l'ACSTA : Association Culture Sport Tourisme de l'entité d'Assesse



ACCUEIL

PUBLICATIONS

CALENDRIER

INFORMATION

BLOG

BÉNÉVOLAT

CONTACT



Inscription Newsletter, blog et illustrations, Mémento téléchargeable,
informations pour les associations et clubs...

Absent de ce MEMENTO ? Nouveau groupement ?

Contactez-nous au 083 636 898 ou info@assesseacsta.be

Sports

Infrastructures sportives

Maillen

Centre sportif local (ADEPS)
Assesse
Rue de Crupet, 45 à Maillen
Pierre Dubois : 083 63 68 45
rcas@assesse.be

Sart-Bernard

Salle " Sports & Loisirs Sartois "
Rue Morimont, 1 à Sart-Bernard
Michelle Lessuise : 0472 58 88 51
michellelessuise@skynet.be

Arts martiaux

Wa-Jutsu

Salle " Sports & Loisirs Sartois "
à Sart-Bernard

Isabelle Laffineur : 0497 42 99 94
Eliane Pascolo : 0479 67 75 80
pascoloeliane@yahoo.fr

Formulaire de contact sur :
www.wajutsu-assesse.be

Automobilisme

Les Vieux Volants Namurois

Jean-Jacques Quevrain :
0479 26 48 23
jj.quevrain@outlook.fr

Badminton

Badmaillen

Centre Sportif de Maillen
Vincent Feller : 0478 77 00 08
badmaillen@gmail.com



Balle-Pelote

Crupet Pelote 2006

Michel Pesesse : 0479 70 32 72
Stéphane Macor : 0471 28 21 59
stmacor@hotmail.com ou
crupetpelote@hotmail.com

Basket-Ball

RBC Maillen

Centre Sportif de Maillen
Anne Chiliade : 0472 73 48 07
annechiliade@hotmail.com

www.rbcmailen.be
Facebook : RBC Maillen

Équitation

Les Écuries d'Ivoy - Asbl FEPEMOVA

Fiona Lefèvre : 0476 23 55 06
fionalefevre@gmail.com
www.les-ecuries-d-ivoy.com

Football

ASBL R.U.S. Assesse

Nicolas Deneffe : 0499 41 25 66
n.deneffe@secund.be

ASBL R.U.S. Assesse École des Jeunes

Fabian Timsonet : 0495 25 06 19
rus.assesse.jeunes@gmail.com

www.rusassesse.be
Facebook : RUS Assesse

Gymnastique

Les Gymnastes Sartoises

Salle " Sports & Loisirs Sartois " à
Sart-Bernard

Michelle Lessuise : 0472 58 88 51
michellelessuise@skynet.be

Handball

Handball Condroz Sambre et Meuse

Centre Sportif de Maillen
Eric Wilmot : 0479 17 25 75

Caroline Etienne - Coordinatrice
équipe féminine : 0479 23 77 70
secretariathcsm@gmail.com

Facebook : Handball Club Assesse

Marche

ASBL Les Piverts de Courrière

Marcel Dauwen : 083 65 65 65
marcel.dauwen@skynet.be

Marche Nordique du Cercle énéoSport d'Assesse

Alberte Avalosse : 0474 33 14 17
alberte.avalosse@edpnet.be
http://eneosportassesse.blogspot.com

Moto

Moto Club " Les 4 & Co "

Christophe Hermal : 0475 75 03 98
m.cles4andco@gmail.com
www.mcles4andco.be

Pétanque

Crupet'anque

Crupet
Luc Chiliade : 0475 87 62 95

Passetanque

Courrière
Eli Giltay : 0496 97 43 95
Anne-Françoise Avalosse : 0487 72 35 72

Pétanque et Loisirs

Florée - Salle Magimpré
Jacques et Béatrice Gordenne -
Lemineur : 0479 77 00 20

Tennis

Tennis du Cercle énéoSport d'Assesse

Activité tennis pour les seniors.
Christian Bearelle : 0499 08 14 37
beachgof@gmail.com

Tennis de table

Palette Sartoise

Salle " Sports & Loisirs Sartois " à
Sart-Bernard
Stéphane Draux : 0486 46 25 66



U.L.M.

Loisir Club Mosan

Maillen
Dany Starck : 0478 59 99 57
Léopold Lambrecht : 0495 57 54 04
www.ulmmaillen.eu

Volley-Ball

Les Barons du Condroz

Centre Sportif de Maillen
Gaëtan Grandjean : 0479 60 37 67
gaet71@hotmail.com

Yoga

YOGA-CLUB Sart-Bernard

Club reconnu par l'ADEPS
Salle " Sports & Loisirs Sartois " à
Sart-Bernard
Jean Gérard : 0496 06 08 09
jean.jack.gerard1939@gmail.com

Culture

Chorales de Courrière et Maillen
Jérémy Ngala : 0477 22 89 52

Chorale " La Sarteline "
Sart-Bernard
Serge Marlet : 0473 69 93 76
serge.marlet@proximus.be
www.sarteline.be

Chorale " Les Travailleurs "
Crupet
Andrée Bernier : 0494 21 93 04



Chorale Paroissiale
Assesse
Bénédicte Lesuisse
0472 66 27 74

Fanfare Royale Cécilia
Courrière
cecilia.courriere@gmail.com

Fanfare Royale Sainte-Cécile
Assesse
Françoise Lecomte : 0474 59 87 66
fanfareassesse@outlook.com

Florale de Chlorée
Florée
Anne Quintin - Cheffe de chœur
anne.quintin@lavoixestlibre.be

Michèle Legrand - Koch - Secrétaire :
0498 42 81 25
michele.legrand.koch@gmail.com
https://floraledechlore.be

Patrimoine

ASBL A.P.P.E.L.
Assesse Patrimoine Promenades
Embellissements Loisirs
Marcel Dauwen : 083 65 65 65
marcel.dauwen@skynet.be

PARC asbl « Grotte Saint-Antoine »
Patrimoine & accueil religieux
Crupétois
Patricia Quevrin : 0478 52 18 61
asbl.parc@gmail.com

Les Plus Beaux Villages de Wallonie
Crupet
083 65 72 40
info@beauxvillages.be

Patriotique

A.P.E.A. & F.N.C.
Courrière
Victor Grégoire : 083 65 56 88
gregoire.watelet@skynet.be

Théâtre

Artmonie
Crupet
Aurélie Bernier : 0497 07 72 74
bernier.aurelie@hotmail.com
Marcel Pesesse : 0477 33 01 79
marcel.crupet1957@gmail.com
www.artmonie.be



Animations & Loisirs

Aides diverses

SeLOGAzion
https://selogazion.org

Animation

La Belle Ambiance
Sart-Bernard
0484 13 40 39
tailledharscamps@gmail.com

Collectif d'Animation Sartoise - C.A.S.
Sart-Bernard
Vincent Lhoest : 0478 37 01 22
vincentlhoest@hotmail.be

Club des Jeunes de Sart-Bernard
Rachel Doyen : 0488 63 46 66
rachoullettes@hotmail.com

Comité de jumelage Assesse-Cumières
Sébastien Humblet : 0476 25 39 93
sebastien.humblet@assesse.be

Comité des Fêtes de Florée
Gérald Watelet : 0498 66 69 13
gerald@watelet-travaux.be
Facebook : Kermesse de Florée

Crupet 85 - Kermesse de Crupet
Ludovic Mazzier : 0474 40 27 55
mazzludo@hotmail.com
Facebook : Crupet85



Foyer Sorinnois – Comité des fêtes
Romain Delcourt : 0498 64 61 61
lefoyersorinnois@gmail.com

Jeunesse de Courrière
Morgane Delwiche : 0472 59 21 03
jeunessedecourriere@outlook.com
Facebook : Jeunesse de Courrière

Jeunesse de Florée
Maude Decroisson : 0498 69 80 89

Jeunesse de Maillen
Fabian Delcourt : 0499 89 98 02
Facebook : Jeunesse de Maillen

Jeunesse de Sorinne-la-Longue
Théo Delcourt : 0494 39 37 28
Facebook : Jeunesse de Sorinne-la-Longue

Magimpré
Florée
Jean-François Degembes :
0495 59 14 01 - magimpre@gmail.com

Village Ouvert & Fleuri
Sart-Bernard
Aurélie André : 0474 86 25 58
andre.aurelie@skynet.be
www.vof-sartbernard.be

Caritatif

30 Février

Assesse
<https://30fevrier.org>

Lucie's Smile

Maillen
Delphine Rassatti : 0497 87 63 52
luciesmileasbl@outlook.fr

Famille

A.C.R.F. - Femmes en milieu rural asbl

Assesse
Daisy Herman :
083 65 51 92 - 0491 15 32 53
secretariat@acrf.be
www.acrf.be

Collectif d'animations Sartoises - C.A.S.

Les P'tits Coucou (Crèche)
Sart-Bernard
Céline Prégardien : 0472 74 33 58
celinepreg@hotmail.com

Mouvements de jeunesse

50ème Unité Scout de Courrière

Marie Elisabeth de Brouwer :
0473 66 48 80
Formulaire de contact sur :
www.50nm.be

Les Lutins Notre Dame du Bois d'Ausse

Sart-Bernard

Océanne Gigot : 0470 68 71 25
oceaneg80@gmail.com

Patro Maria Goretti d'Assesse

Louise Gotfroi : 0477 32 41 72
patro.assesse.maria@gmail.com
Facebook : Patroassesse



Détente

Club photo d'Assesse

Marc Marchal : 081 73 36 02
marcmarchal@live.be
Yves Meulebrouck : 0472 98 44 59

Nature

Chemins et Sentiers Publics Assessois

Daniel Sterpin : 0474 46 46 42
danielsterpin@gmail.com

Le Diable Vauvert CNB

Crupet
Geneviève Boutsen : 0471 66 21 20
lediablevauvert.cnb@gmail.com
www.cercles-naturalistes.be

Le Jardin du Couvent

Assesse
Pierre Lacroix : 0484 63 71 03

Le Jardin partagé de Crupet

Philippe Barbé : 0496 33 08 79
lacroixpierre.be@gmail.com

Section Horticole d'Assesse

Jules Layon : 083 65 56 82
layon.jules@gmail.com

Seniors

Les Aînés d'Assesse

Joseph Mercier : 0474 67 13 44
mercier.joseph47@gmail.com

Cercle des 3x20 de Florée

Béatrice Gordenne - Lemineur :
0479 77 00 20 ou
beajack.gordenne@gmail.com

Club des Aînés de Maillen

Jacques Geirnaert : 0495 36 03 62

Les Sart'Aînés - Aînés de Sart-Bernard

Pascale Brichard : 0479 72 62 87
brichard.moi@live.fr

Seniors amitié amicale de Courrière

Noëlla Genette : 0470 70 67 53
noellagenette@gmail.com

Les Seniors de Crupet

Nouvelle dénomination en attente.
Pierre Marchal : 0473 97 91 98
marchal.pierrepaul@gmail.com

Locations salles

A.C.R.F. - Femmes en milieu rural asbl

Rue Maurice Jaumain, 15 à 5330 Assesse
Daisy Herman :
083 65 51 92 ou 0491 15 32 53
maisonrurale@acrf.be
www.acrf.be

Assesse "Football"

Rue des Fermes, 20A à 5330 Assesse
Laurent Lombet : 0486 48 18 08
laurent.lombet@gmail.com
(Les mercredis après-midi ou les week-ends de mi-mai à fin juillet).

Salle "Cécilia"

Rue du Fays, 32 à 5336 Courrière
cecila.courriere@gmail.com

"Les Clématites" - Asbl Corentin

Rue Nestor Pierard à 5330 Maillen
Réservations :
Léonard Simon : 0471 88 81 53
leonard.simon@live.be

Renseignements :

Thomas Salembier : 0476 31 04 78
thomas.salembier@hotmail.com

Crupet 85

Rue Haute, 28 à 5332 Crupet
Pierre Marchal : 0473 97 91 98
marchal.pierrepaul@gmail.com

"Foyer Sorinnois"

Rue du Centre, 50 à 5333 Sorinne-la-Longue
Romain Delcourt : 0498 64 61 61

"Salle Magimpré"

Rue Magimpré, 1 à 5334 Florée
Jean-François Degembes :
0495 59 14 01
magimpre@gmail.com

Maison du Village de Courrière

Rue du Fays, 44 à 5336 Courrière
Pierre Maniquet : 0479 11 42 28
Philippe Garnier : 0472 17 48 08
ph.garnier@skynet.be

"Sports & Loisirs Sartoises"

Rue Morimont, 1 à 5330 Sart-Bernard

Michelle Lessuise : 0472 58 88 51
michellelessuise@skynet.be

"Salle PARC" (anciennement salle Ste-Famille)

Rue Haute, 5 à 5332 Crupet
Patricia Quevrin : 0478 52 18 61
patricia.quevrin@skynet.be

Asbl Salle Paroissiale Saint-Louis

Rue de la Gendarmerie, 18 à 5330 Assesse
Jean-Marie Jaumotte : 0496 05 68 94
jeanmarie.jaumotte@skynet.be ou
Jean-Marie Lamy : 0496 79 20 08
jeanmarie.lamy57@gmail.com

"Salle St-Michel"

Rue St. Denys, 57 à 5330 Sart-Bernard
Christian de Cartier – 0496 61 08 20
ou 081 40 25 37
cdecartier@hotmail.com

A votre agenda !

Retrouvez dans cette rubrique les événements se déroulant à Assesse et dont nous avons connaissance au moment de l'édition de ce bulletin.

JUIN

Vendredi 30

Les Zaperos d'été

📍 Terrain de foot de Sart-Bernard

Infos et organisation : Collectif d'Animations Sartoises (C.A.S.)

JUILLET

Samedi 01

Fancy-fair de l'école communale de Courrière

📍 Rue de la Pavée, 3a

Samedi 08 et 09

Comité de jumelage Assesse-Cumièrre Guinguette des bords de Marne

Infos :

www.cumièrenenchampagne.com

Lundi 10

**Budget participatif
Vote des citoyens**

Infos en page 8

Jeudi 20

Alzheimer café

Infos en page 9

AOÛT

Samedi 05

Soirée Extra Plein Air de Maillen

Infos :

jeunessedemaillen@gmail.com

Dimanche 13

Balade automobile touristique et repas

📍 Courrière

Infos et organisation :

Fanfare Royale Cécilia de Courrière

cecilia.courriere@gmail.com

Jeudi 15

Alzheimer café

Infos en page 9

Vendredi 25

Zapero Back-to-school

📍 Salle omnisport, rue Morimont

Infos et organisation : Collectif d'Animations Sartoises (C.A.S.)

Dimanche 27

**Balade Moto – les 4&Co :
6^{ème} ronde**

📍 Départ Salle Cécilia – Courrière

Infos : 0475 75 03 98

Lundi 28

Formation gratuite à la gestion des comptes bancairs en ligne

Infos en page 9

SEPTEMBRE

Dimanche 03

Balade Gourmande à Sart-Bernard

Village ouvert et Fleuri

Infos et inscriptions :

Aurélié André : 0474 86 25 58

andre.aurelie@skynet.be

Lundi 04

Formation gratuite à la gestion des comptes bancaires en ligne

Infos en page 9

Samedi 09 et dimanche 10

Journées européennes du Patrimoine

Infos en page 18

Lundi 11

Formation gratuite à la gestion des comptes bancaires en ligne

Infos en page 9

Lundi 11

Initiation au massage bébé

📍 Bibliothèque d'Assesse

Infos : 083 65 63 49

Lundi 18

Formation gratuite à la gestion des comptes bancaires en ligne

Infos en page 9

Jeudi 21

Alzheimer café

Infos en page 9

LES KERMESSES

Vendredi 28 juillet au lundi 31 juillet
Kermesse de Florée

Vendredi 25 au dimanche 27 août
Kermesse de Assesse
Patro maria

Vendredi 08 au lundi 11 septembre
Kermesse de Courrière

Vendredi 15 au mardi 19 septembre
Kermesse de Maillen

Vendredi 06 au lundi 09 octobre
Kermesse de Sart-Bernard

Pour être tenu au courant des événements et actualités de votre commune, n'hésitez pas à consulter notre site Internet et nos pages Facebook. Les activités des associations et clubs reconnus par la Commune d'Assesse sont régulièrement mises à jour sur le site de l'ACSTA.

Electricité Bâtiments & Industries
Panneaux Photovoltaïques
Alarme vol & incendie
Vente électro - Domotique
...



Devis gratuit !

Debel
Electricité générale

Rue du Trieu d'Avillon
5336 Courrière
Michel Debel
Gsm : 0476/24 54 66
debel1970@gmail.com

GARAGE
Graux
www.grauxohey.be • 085/61 22 96
Spécialiste indépendant
VENTES DE VÉHICULES NEUFS ET D'OCCASIONS
CITROËN DS PEUGEOT
Vente de vélos électriques




COFINAM
FIDUCIAIRE AGRÉÉE PAR L'INSTITUT DES EXPERTS COMPTABLES
Expert Comptable – Conseil Fiscal

rue du Bois Gilot 4 - 5336 Courrière
Tél : 083/66.06.90 - Fax : 083/66.06.99
Mail : info@cofinam.be - Web : www.cofinam.be



nélis & fils
BOULANGERIE • PÂTISSERIE
TOUS PRODUITS DE 1^{er} CHOIX
Place Communale 13 • 5330 ASSESSE
Tél. : 083 65 53 37



« Nos clients apprécient notre disponibilité, notre discrétion et, bien entendu, notre savoir-faire. »
Benjamin Das Dorez,
Entrepreneur de pompes funèbres

081 73 75 45 | Disponible 24h/24h et 7/7

Funérailles, crémations et assistance en formalités après funérailles

- service personnalisé
- assurances obsèques

Rue du Belvédère 36-38 | 5000 Namur
autres adresses : Jambes | Champion
081 73 75 45 | laloux-chaudoir@del.a.be
www.centrefuneraire-laloux-chaudoir.be

Partenaire de DELA
DFA1 BV - RPM 0412 937 710

**Centre Funéraire
Laloux - Chaudoir**

ENTREPRISE
VAN BAELEN

Toute une équipe à votre service pour:
Toiture - Charpente - Zinguerie
Isolation toiture et pignon
Sanitaire neuf et rénovation
Eau de pluie, chauffe-eau solaire...
(Installateur agréé Roscart)



Rue du Trou Perdu 5 - 5300 Thon
Zoning Industriel de la Fagne - 5330 Assesse
Tél.: 081 63 52 34 - 083 65 55 03
www.vanbaelen-toitures.be

Regifo
Edition

Ce bulletin est réalisé par la sprl REGIFO Edition

Nous remercions les annonceurs pour leur collaboration à la parution de ce bimestriel. Nous nous excusons auprès de ceux qui n'auraient pas été contactés.

Si vous souhaitez paraître dans le prochain numéro, contactez-nous!
071/740 137
info@regifo.be - www.regifo.be



Votre conseiller en communication,
Eric VANSTEENWINCKEL se fera un plaisir de vous rencontrer.
Prenez contact avec lui au 0498/538 848



DEMAZY Max

PORTES DE GARAGES
HORMANN - NOVOFERM - SESAME

PRIVÉS ET INDUSTRIEL

**MINI-VOLETS • BOX DE GARAGE • PORTAILS •
TENTES SOLAIRES**

Avec ou sans motorisation

VENTE - RÉPARATION ENTRETIEN (TOUTES MARQUES)

Du lundi au samedi de 9h à 18h
Fermé dimanche & jours fériés

INFO

www.demazym.be

CHAUSSÉE DE MARCHÉ 26 - 5330 ASSESSE - info@demazym.be - 0497/23 38 75



BOULANGERIE - PÂTISSERIE - TRAITEUR

LE PAIN D'ANTAN

lepaindantan.be

SUIVEZ-NOUS AUSSI SUR

GEMBLoux

142, Chaussée de Namur
Tel. : 081 611 600

WIERDE

97, Rue de Jausse
Tel. : 081 588 883

Bastin Assurances sprl

Valmy BASTIN

✓ Toutes assurances

Chaussée de Marche 52
5330 Assesse
Tél. 083/65.61.58 - Fax 083/65.65.74
GSM 0490/11.55.52

info@bastin-assurances.be
www.bastin-assurances.be

FSMA: 47306A



Quel mazout respecte l'environnement ?

Total Mazout Ultra. Le mazout malin.

- ✓ Réduction des émissions de CO₂
 - ✓ Réduction de votre consommation jusqu'à 7%*
 - ✓ Augmentation de la fiabilité et de la longévité de votre installation de chauffage
- * Par rapport à l'installation sur mazout ordinaire.



Nous sommes à votre disposition :

Ets BOTTON

Chaussée de Marche 5 - 5330 ASSESSE

Tél : 083 655 099

www.mazout-botton.be



**VIDANGE
BOTTON**

083/65.51.39 | 085/21.15.75
081/74.25.88

info@vidangebotton.be
Rue de Lustin 4 - 5330 Maillen
www.vidangebotton.be



Vidanges | Nettoyages | Débouchages | Curage | Inspection caméra

Regifo
Edition

Votre pub ici?

CONTACTEZ-NOUS AU 071/740137

info@regifo.be - www.regifo.be

